LA LIBERTÉ

50¢

Volume 79 n° 41 Saint-Boniface, du 6 janvier au 12 janvier 1989

La citation de la semaine

«Eh bien, dans ces conditions, je vais la prendre au forçail!»

C'est grâce à sa répartie qu'un ancien boucher de Lourdes a pu acheter une vache au tiers de son prix. Notre-Dame-de-Lourdes, un village à la recherche de son passé. **Page 11.**

LES TITRES

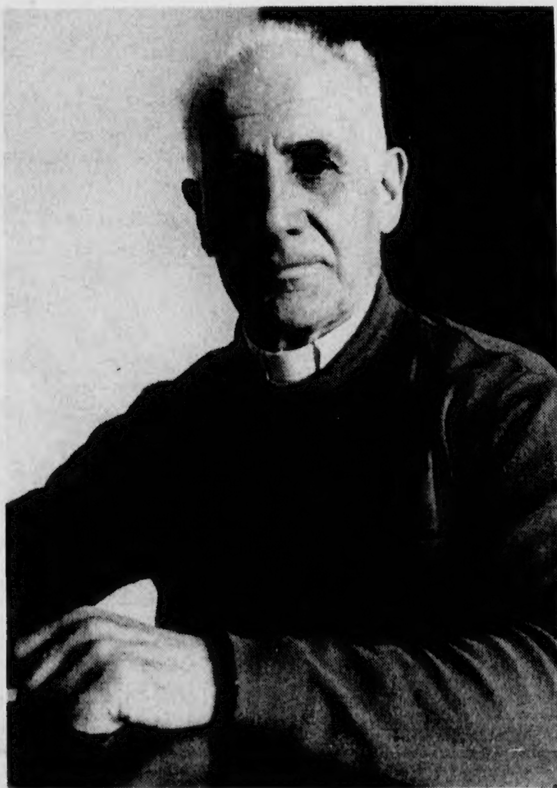


photo: Laurent Gimenez

La force du silence

Le missionnaire oblats Rogatien Papion vit avec les Esquimaux depuis une trentaine d'années. Il a raconté à Laurent Gimenez le long silence des immensités blanches. À la 2.

Un dernier coup de chapeau à Tony Beaulieu

L'impresario du groupe rock Hart Rouge, Roland Stringer, était de passage à Winnipeg pour les fêtes quand il a appris le décès de Tony Beaulieu, le pianiste bien connu.

Le Bonifacien est décédé à 81 ans, la veille de Noël, le 24 décembre. Dès qu'il a su la nouvelle, l'ancien journaliste culturel à La Liberté nous a appelé...

«Lui qu'on accusait de jouer la musique du diable! Tout un symbole! Vous vous souvenez, les gars...Tony Beaulieu, c'était une de mes premières entrevues. C'était en 83. Une rencontre incroyable...».

Et puis des longues mains ont effleuré quelques touches du fond de sa mémoire. Des notes pleines de souvenirs se sont imposées, toujours plus denses, toujours plus endiablées.

L'impresario de Hart Rouge a tenu à saluer une dernière fois le pianiste Tony Beaulieu. Son coup de chapeau à l'artiste se trouve en page 12.

Bernard BOCQUEL



photo: Roland Stringer

Tony Beaulieu n'avait pas son pareil pour rehausser une soirée au rythme du ragtime.

Rétro-Ruades 88

Cayouche, le petit cheval borgne, dit au revoir à 1988

Pour votre plus grand plaisir, nous vous offrons une toute petite sélection des ruades 88 du célèbre joual.

C'est notre manière de tirer un trait définitif sur une année bissextile particulièrement riche en événements: des élections manitobaines et canadiennes pleines de coups de théâtre, de la pollution en masse, des conflits sans fins...

C'est aussi notre façon de souligner à quel point nous sommes chanceux de bénéficier des talents de Réal Bérard, alias Cayouche, le joual de la Rivière-aux-Rats, qui peut comme nul autre «canayenniser» un événement. C'est-à-dire qu'il sait mettre sous nos yeux une situation qui lui tient à coeur en parlant avec nos mots, en touchant nos sensibilités.

L'art du caricaturiste, c'est de pouvoir remuer les apathies, secouer les idées-reçues en donnant le fond de sa pensée et en ouvrant son coeur en un dessin.

Non seulement Réal Bérard répond semaine après semaine à ce difficile défi, mais en plus et surtout il offre cette dimension authentiquement manitobaine, inestimable pour La Liberté.

Faites-vous plaisir, ruez-vous à la page 9. Après avoir fait votre arrêt traditionnel en page 3, bien entendu!

Bernard BOCQUEL





Parfois, le silence est trop fort

Rogatien Papion partage la vie des Esquimaux depuis 30 ans



Laurent GIMENEZ

«Le plus dur à supporter, c'est le silence. La nourriture ou le vin ne m'ont jamais manqué. Mais la musique classique, oui, parfois».

Il suffit de voir Rogatien Papion pour deviner qu'il vient d'ailleurs. Un ailleurs où les vents soufflent fort et froid, où la neige est omniprésente, où la nuit peut durer plusieurs semaines d'affilée. Les rudes terres des Territoires du Nord-Ouest sont sa patrie depuis plus de trente ans.

La physionomie si marquante de cet homme de 67 ans révèle à la fois son parcours de vie et son caractère. La stature trapue et solide du Breton de naissance, l'oeil noir et pénétrant, la peau burinée par les vents du nord, les vêtements austères du missionnaire oblat. Rogatien Papion parle avec une voix grave et posée, teintée d'accent nantais.

«J'ai connu les oblats en France, par la lecture d'un livre, Femmes héroïques, qui racontait l'arrivée des Soeurs Grises à Saint-Boniface en 1844. Je suis entré chez les oblats en 1942. Je voulais devenir missionnaire pour voir le monde, de préférence en commençant par le Tchad, en Afrique».

C'est pas grave

«Mais un missionnaire oblat ne choisit pas sa destination. On m'a dit: ce sera la Baie d'Hudson. J'ai écrit à Mgr Lacroix, évêque de la Baie d'Hudson, pour le prévenir que je ne parlais par anglais. Il m'a répondu: ce n'est pas grave. Vos seuls compagnons seront des Esquimaux».

Depuis 1947, Rogatien Papion n'a plus quitté la Baie d'Hudson, sauf pour de cours séjours de repos ou de convalescence à Winnipeg ou en France. Aujourd'hui missionnaire à Whale-Cove, il a oeuvré dans bien d'autres tribus esquimaudes des Territoires du Nord-Ouest, comme Eskimo Point ou Repulse Bay.

La mission la plus isolée qu'il ait connue fut celle de Thom Bay, dans la péninsule de Boothia. «J'y suis resté trois ans sans aucune communication. Nous allions chercher le courrier une fois par an en traîneau à chiens à Repulse Bay, à 1 000 kilomètres de là. Le voyage durait environ un mois».

«Le point central dans la vie des Esquimaux était la survie. Tout tournait autour de ça, y compris les coutumes. Je me souviens d'une fois où j'étais allé à la chasse aux phoques en traîneau à chiens avec plusieurs hommes. Parmi nous il y avait un homme âgé. Au moment de faire feu, tous ont attendu pour que le vieil homme tire le premier. Ainsi l'exigeait la coutume: il fallait laisser sa chance au plus faible».

«Durant les huit mois d'hiver, on se déplace très peu. La seule activité est la pêche. Il faut dire que le froid, qui frôle sans doute les 60 degrés en-dessous de zéro, va jusqu'à faire blanchir le pétrole. Je suis chanceux parce que je n'ai jamais été accidenté ou gravement blessé».

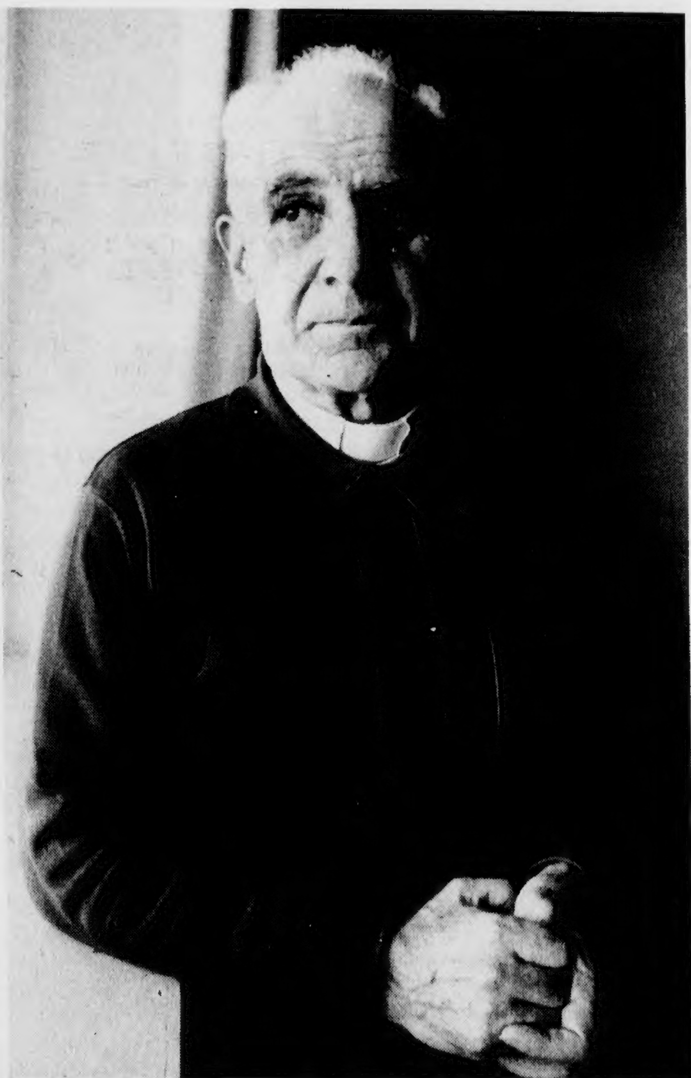


photo: Laurent Gimenez

Rogatien Papion, missionnaire oblat dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 30 ans. «Quand je retourne en France, je perds les pédales. Les gens s'inquiètent pour des détails, alors que là-bas, l'essentiel, c'est la survie».

«Les premières années cependant, il m'arrivait régulièrement de devenir aveugle. Ça commençait par un oeil, puis l'autre. Cela venait d'un manque de vitamines parce que, contrairement aux Esquimaux, je ne mangeais ni les yeux ni les entrailles des phoques. Quand on tue un phoque, la première des choses consiste à fermer la plaie, afin de garder le sang qui est riche en sels minéraux».

«Je n'ai jamais vraiment souffert de l'isolement ou du silence, même à Thom Bay, lorsque je devais rester plusieurs mois tout seul avec mes chiens. Ceux qui craquent, c'est souvent à cause du silence. Je me souviens d'une anecdote concernant Mgr Robidoux, l'évêque de la Baie d'Hudson. Il possédait une horloge qui un jour est tombée en panne. Il l'a réparée lui-même et quelqu'un lui a alors fait remarquer qu'il avait oublié de replacer une des aiguilles. Ce n'est pas grave, a répondu Mgr Robidoux. Ce qui m'intéresse, c'est le bruit».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Le Petit Chaperon rouge, version esquimaude

«Un des tout premiers mots que l'on apprend chez les Esquimaux c'est Isumaminik, ce qui se traduit par: C'est son affaire!», explique Rogatien Papion, missionnaire oblat dans les Territoires du Nord-Ouest depuis 1947.

«Chez les Esquimaux, ce ne sont pas les horloges qui règlent la vie, mais le temps et le vent. La nécessité fait loi. C'est ce que les Blancs ne comprennent pas. Si un jour tu ne veux pas aller travailler mais plutôt te promener, c'est ton affaire. Les moments importants sont marqués par le passage du gibier ou des baleines, et chacun les connaît».

«L'arrivée de l'école et les changements de modes de vie ont porté un coup fatal aux coutumes et à la langue esquimaudes. Comme environ 60% du vocabulaire est constitué de mots en rapport avec la chasse, et que cette activité économique se réduit de plus en plus au profit des emplois gouvernementaux, eh bien la langue disparaît».

«Même les jeunes institutrices esquimaudes ne connaissent plus leur culture. Elles racontent aux enfants des légendes esquimaudes comme si c'était le Petit Chaperon rouge. Mais à l'origine, ces légendes avaient une fonction éducative, elles correspondaient à une réalité quotidienne. A présent, tout est ravalé au rang de simple folklore».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Vous habitez «hors Québec»?

Commençons 1989 non pas avec une résolution, mais avec un souhait. Souhaitons que 1989 sera l'année où la francophonie canadienne va enfin se donner une perspective d'avenir fédérale.

Il est en effet grand temps d'arrêter de concevoir l'avenir de la francophonie au Canada presque strictement en fonction du Québec. Il va falloir répéter que Robert Bourassa n'a pas le monopole de la francophonie au Canada.

Il va surtout falloir commencer à se débarrasser au plus vite de la terminologie «hors Québec». Car à chaque fois que l'on parle de «francophone hors Québec», on donne raison à tous ceux qui veulent limiter l'avenir de la francophonie canadienne à une dimension provinciale.

On donne raison à Robert Bourassa qui a justifié sa décision d'interdire l'affichage bilingue en affirmant en substance: *«Si le premier ministre du Québec ne protège pas les francophones, qui va le faire?»*.A sa décharge, il faut bien ajouter qu'il a posé une question à laquelle Brian Mulroney n'a pas répondu ce qu'il aurait dû dire. À savoir: *«Mais le gouvernement fédéral, mon cher Robert!»*.

On donne raison à toutes les personnes qui, pour des motifs plus ou moins avouables, voudraient tellement que le français ne soit posssible qu'au Québec. Soit pour circonscrire le français au statut de langue régionale, soit pour proclamer plus facilement une prétendue inéluctable indépendance.

On le voit: se définir comme «francophone hors Québec», c'est contribuer à entretenir le mythe que pour être un vrai francophone, il faut sinon vivre au Québec, du moins accepter que le Québec pile sur le dos de sa minorité de langue officielle au nom du principe que la langue française ne peut pas survivre sans un contexte homogène.

Se définir comme «francophone hors-Québec», c'est écrire dans un éditorial affrimer: «Nous, francophones hors Québec, n'avons qu'un seul et unique désir: celui d'avoir un Etat français fort capable de nous aider à vaincre la réticence de nos compatriotes anglophones lesquels éprouvent pas mal de difficultés à nous reconnaître comme des citoyens à part entière». *(Éditorial de l'hebdo* Le Voilier, *du Nouveau-Brunswick, paru le 21 décembre à la suite de la décision québécoise sur l'affichage*).

ÉDITORIAL

Le drame avec un tel commentaire, c'est que des Acadiens défendent les Québécois parce qu'eux aussi se voient comme un peuple, mais «sans Etat»(*). Et que s'ils avaient un Etat, leur problème linguistique serait réglé.

Erreur fondamentale. La puissance de l'Etat est très loin de tout régler. La preuve: même totalement majoritaires, les Québécois se sentent encore menacés. La conclusion est on ne peut plus évidente: l'avenir du français ne passe que partiellement par la solution législative. La clé restera toujours psychologique.

Il faut que le français soit perçu comme une des deux langues officielles du Canada par tous les Canadiens. Et pas seulement comme une langue officielle imposée pour rassurer les Québécois.

Et pour que le français soit sans équivoque compris comme une langue porteuse de modernité et d'avenir au Canada, il revient aux francophones de refuser la «provincialisation» de la francophonie en commençant par arrêter de raisonner en «Québec» ou «hors Québec».

Bernard BOCQUEL

(*)Le secrétaire général de la Société nationale des Acadiens voulait que l'Acadie obtienne le statut d'observateur lors du 3e Sommet de la Francophonie, qui aura lieu cette année à Dakar, au Sénégal. Car, *selon Jean-Marie Nadeau, les Acadiens sont «un peuple sans Etat».*

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec
1984-1985-1986-1987

Directeur et rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT

Heures du bureau: 9h à 17h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



VITE LU VITE SU

Saint-Pierre-Jolys

Qui sera le roi?

Cette fois, on peut bel et bien commencer à parler de tradition: une 3e Fête des rois se tiendra à Saint-Pierre-Jolys samedi 14 janvier au Centre récréatif à partir de 19h.

Pour les organisateurs de l'événement, l'objectif de la Fête des rois est double: renouer avec une tradition canadienne-française et prélever des fonds pour l'ancien couvent transformé en musée.

Côté fonds, la soirée, à laquelle 200 personnes avaient participé l'an dernier, devrait rapporter au moins 4 000$. Le billet coûte 30$ par personne, des reçus pour fin d'impôt seront fournis.

L'argent servira à diminuer la dette du musée, qui s'élève à environ 45 000$.

Si vous songez à participer à la Fête des rois, mais avez quelques inquiétudes à être couronné, rassurez-vous. Henri Desharnais, un des organisateurs, explique:

«Chaque business propose un candidat à la royauté. Donc il n'y a pas de pression pour être roi. La personne qui sera couronnée sera nécessairement quelqu'un qui aura accepté d'avance».

B.B.

Villages

__Laurent Gimenez__ reprend la série __Villages__.
Son compte rendu sur __La Salle__
dès la semaine prochaine.



En vigueur le 1er janvier 1989.

POSTE AUX LETTRES	STANDARD		SURDIMENSIONNÉ		NON STANDARD	
	Jusqu'à 30 grammes	Plus de 30 et jusqu'à 50 grammes	Jusqu'à 30 grammes	Plus de 30 et jusqu'à 100 grammes	Jusqu'à 30 grammes	Plus de 30 et jusqu'à 50 grammes
CANADA	38¢	59¢	48¢	76¢	48¢	59¢
ÉTATS-UNIS	44¢	64¢	54¢	98¢	N/A	N/A
INTERNATIONAL	Jusqu'à 20 grammes 76¢		Plus de 20 et jusqu'à 50 grammes 1,14$			

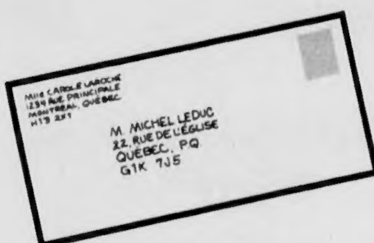
Obtenez le tableau complet des tarifs postaux à votre bureau de poste.

Tarifs des envois surdimensionnés et non standard.

Le tarif surdimensionné s'applique à tout envoi qui ne respecte pas le maximum des formats standard inscrits ci-dessous. Le tarif non standard s'applique au courrier d'affaires (affranchi au compteur ou par permis postal) qui ne respecte pas le minimum standard ou à tout envoi qui ne porte pas le bon code postal du destinataire.

Les standards sont les suivants:
- format standard maximum: 150 mm (5⅞ po) sur 255 mm (10 po)*
- format standard minimum: 90 mm (3⅝ po) sur 140 mm (5½ po)
- épaisseur standard maximum: 5 mm (3/16 po)

*À partir du 1er avril 1989, le format standard maximum sera de: 140 mm (5½ po) sur 245 mm (9⅝ po)



POUR QUE VOS ENVOIS SE RENDENT PLUS VITE, C'EST AUSSI SIMPLE QUE 1-2-3!

1. Écrivez l'adresse lisiblement en lettres majuscules. Vérifiez le code postal du destinataire et inscrivez-le clairement à la fin de l'adresse à un minimum de 19 mm (¾ po) du bas de l'enveloppe.

2. Indiquez l'adresse de retour et le code postal. De cette façon, vous aiderez vos correspondants à connaître votre code. Vous serez certain aussi que votre envoi vous sera retourné promptement, s'il s'avérait impossible d'en effectuer la livraison.

3. Affranchissez correctement. Le tableau ci-dessus indique les tarifs appropriés. Utilisez-le, car le courrier insuffisamment affranchi vous sera retourné afin que vous complétiez son affranchissement.

UN ÉVENTAIL DE SERVICES ÉPROUVÉS



Les Messageries Poste prioritaire/EMS[MC]

Quand la rapidité passe avant tout, vous pouvez compter sur le plus grand réseau de messageries au Canada. La livraison s'effectue pour le prochain jour ouvrable dans les grands centres canadiens. Lettres et Enveloppes prépayées peuvent vous faire économiser temps et argent. Renseignez-vous au bureau de poste de votre localité.

Le Courrier recommandé

Le Courrier recommandé vous offre un maximum de sécurité, une preuve légale d'expédition et une couverture d'indemnisation de 100 $ comprise. Contre certains frais, vous pouvez augmenter cette couverture jusqu'à 1 000 $ et recevoir un accusé-réception.

2,70 $ – affranchissement 1re classe en sus

La Poste certifiée

La Poste certifiée vous donne une preuve de la réception de votre envoi. L'accusé-réception vous est automatiquement retourné et le bureau de poste en garde une copie. Procurez-vous les ensembles Poste certifiée à tous les bureaux de poste.

1,55 $ – affranchissement en sus

Ces jours-ci, vous recevrez un "Guide postal 89" dans votre courrier. Conservez-le afin de pouvoir le consulter au besoin. Plus on connaît la poste, mieux elle nous sert!

MC – Les Messageries Poste prioritaire/EMS est une marque de commerce déposée de la Société canadienne des postes.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

LETTRES

D'abord une transformation à l'intérieur

M. le rédacteur,

En répondant à l'article de Claude Blanchette, prêtre, publié dans La Liberté du 2 décembre au 8 décembre 1988 je me rapporte à l'Évangile de saint Jean 3:4,5.

Durant l'entretien entre Jésus et Nicodème, ce dernier pose la question suivante à Jésus: «Comment un homme peut-il naître, étant vieux? Peut-il une seconde fois entrer dans le sein de sa mère et naître?». Jésus répondit: «...À moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu.»

Nicodème, qui était un membre du conseil «Sanhedrin», et un prêtre dans l'église juive, ne pouvait pas comprendre que la transformation de la personne doit se faire à l'intérieur et non pas à l'extérieur, par exemple, dans la société.

Je me rapporte aussi à l'Évangile de Marc 10, 17-22: L'homme riche. Cet homme avait suivi tous les commandements, mais n'avait pas été transformé à l'intérieur.

Finalement, je me rapporte à feu Thomas Merton, auteur du livre Ascent To Truth, p. 39, ou il parle d'une classe d'incroyants qui vont régulièrement à l'Église, des gens qui sont catholiques de noms seulement. Ceux-ci, comme Nicodème et l'homme riche, croient qu'être bons (chrétiens) veut dire seulement qu'ils doivent suivre les commandements.

En conclusion, c'est seulement lorsque la transformation à l'intérieur sera accomplie qu'on aura le privilège de voir «chrétienté» devenir une personne réelle, et non pas seulement un objet. «Chrétienté» alors servira à «revitaliser» la communauté et on aura alors une «communauté chrétienne».

C'est ainsi, M. le rédacteur, qu'on n'a pas à «inventer» comme l'abbé Claude Blanchette nous la demande, puisque c'est déjà tout dans l'Évangile. Et à nous de faire la transformation à l'intérieur; bien-entendu, seul je ne peux rien, avec le Christ tout est possible

Georgette Victoria Sukhan
Saint-Vital
Décembre 1988

Touché par la fidélité aux racines de Réal Bérard

M. le rédacteur

Comme Réal Bérard, je suis moi aussi un p'tit gars de la belle paroisse de St-Pierre-Jolys. Je n'ai pas ses talents d'artistes, bien sûr.

Cela ne m'empêche pas toutefois de jouir encore aujourd'hui de nombreuses choses ou événements qui ont marqué ma jeunesse.

En le lisant, et en dégustant ses nombreuses peintures dans la dernière Liberté (16-22 déc.), je ne pouvais qu'être rejoint, être poigné, par son appréciation, si bien exprimée, de la nature, des vraies valeurs, de cette fidélité à ses racines, et «par cette église de St-Pierre-Jolys qui était la place où on voyait du beau, où flottaient de belles senteurs». (page 11)

Mes félicitations, Réal. Le partage de ce que tu «es», est toujours apprécié. Dommage, par exemple, que ça ne t'aie pas poigné durant, ou «avant que la tempête poigne!» (page 12).

Henri Desharnais
St-Pierre-Jolys
le 20 décembre 1988

LETTRE

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Winnipeg

Le programme Alert prouve encore son efficacité

Depuis 1985, le programme «Alert» de la police de Winnipeg fonctionne à plein régime pendant les fêtes. Son effet de dissuasion est bien réel : en quatre ans, on ne déplore qu'un seul accident mortel dû à l'alcool durant cette période.

En un mois, entre le 26 novembre et le 28 décembre 1988, plus de 7 000 véhicules ont été arrêtés. Sur les 700 automobilistes ayant effectivement passé le test, 153 ont écopé d'un avertissement *(entre 0,5 % et 0,8 % d'alcool dans le sang)*. 88 autres étaient passibles d'une amende pour avoir dépassé la dose limite *(0,8 %)*.

«Avant 1985, il fallait se rendre au bureau de police pour faire un alcootest», explique le constable Denis Fontaine. «Maintenant, nous pouvons tester les automobilistes sur la voie publique. Pendant l'année notre "alertmobile" sort généralement en fin de semaine. Mais à la période des fêtes, nous sortons tous les jours.»

Depuis le 26 novembre 1988 et jusqu'au 7 janvier 89, les policiers de Winnipeg sont mobilisés par groupe de vingt. Chaque jours, trois lieux de contrôle sont mis en place tour à tour. Vingt véhicules sont arrêtés simultanément. Chaque policier prend donc en charge un ou une automobiliste.

Les conducteurs et les conductrices suspectés d'avoir bu sans modération doivent souffler dans l'appareil baptisé lui aussi «Alert». Celui-ci détecte la présence d'alcool dans l'organisme par les traces qu'il laisse dans l'haleine. Lorsque les soupçons du constable sont confirmés par «Alert», une nouvelle mesure est effectuée dans le camion «Alertmobile» qui dispose d'un éthylomètre de précision.

Une voiture devient une arme

«Pour la grande majorité, les gens acceptent sans mal d'être contrôlés,» souligne Denis Fontaine. «Certains protestent contre l'emprise de l'État policier, ajoute-t-il. Ceux-là, j'aimerais bien qu'ils viennent dans mon camion quand on ramasse des blessés ou des morts après un accident de la route. C'est l'alcool et la route qui tuent le plus de nos jeunes.»

«Quand on les arrête, il n'ont pas l'impression d'avoir fauté,» poursuit Denis Fontaine. «Je dois leur expliquer que c'est bien eux qui ont choisi de boire et qu'une voiture ou un camion devient une arme mortelle aux mains d'un individu sous l'emprise de l'alcool.»

Le programme «Alert» a prouvé son efficacité. Mais celle-ci ne peut être garantie que par une pression constante. C'est pourquoi les policiers de Winnipeg demandent un second camion.

Philippe DESCAMPS



photo: Philippe Descamps

Denis Fontaine : « Les policiers passent souvent pour des durs, sans coeur. Mais ça nous fait toujours mal de voir un jeune mourir au volant simplement parce qu'il a trop bu.»

De la boisson à la prison

Un éventail de peines vise à dissuader de prendre le volant après un verre de trop :

Entre 0,5 et 0,8 % d'alcool dans le sang, l'automobiliste est averti : son permis de conduire lui est retiré pour six heures.

Au-delà de 0,8 % le retrait du permis est automatique pour 12 heures. En outre cinq sanctions sont prévues selon les cas :

• Première infraction : 300 $ d'amende et 3 mois ou plus d'interdiction de conduire.

• troisième infraction et suivantes : 90 jours de prison et 1 an ou plus d'interdiction.

• Si l'automobiliste a causé un accident : 10 ans de prison au maximum et 10 ans d'interdiction.

Certains pensent échapper aux poursuites en refusant de souffler dans l'appareil «Alert». À tort: ils seront condamnés dans tous les cas à la peine prévue au-dessus de 0,8 %.

VITE LU VITE SU

Saint-Pierre-Jolys

La Caisse de Saint-Pierre a un nouveau directeur

À partir du 1er février, Claude Chartier, adjoint au directeur de la Caisse de La Broquerie, deviendra directeur de la Caisse de Saint-Pierre-Jolys.

Le Broquerois de 29 ans remplacera Richard Turenne, qui travaille maintenant pour une Credit Union à Saint-Boniface. Claude Chartier est entré à la Caisse populaire de La Broquerie voilà 10 ans. Un an après son arrivée, il a été nommé directeur adjoint.

«Quand on devient directeur adjoint, on pense évidemment toujours à devenir un jour directeur. C'est un autre pas dans une carrière. Ça sera pour moi un nouveau défi, une nouvelle aventure».

La Caisse de Saint-Pierre-Jolys, comme celle de La Broquerie, est encore sous la surveillance du Fonds de sécurité. Avec un actif de 8 millions, elle compte 4 employés et un directeur. L'intérim est assuré par Colette Carrière.

Le futur directeur de la Caisse de Saint-Pierre-Jolys n'a pas encore décidé s'il déménagera. Dans les premiers temps au moins, il fera la navette entre son lieu de travail et sa résidence. Claude Chartier est marié à Darlene. Ils sont parents de 3 enfants.

B.B.

VITE LU, VITE SU



photo: Bernard Bocquel

Gildas Molgat, vice-président du Sénat

Le sénateur Gildas Molgat a reçu un vote de confiance de ses pairs. Il a été élu vice-président du Sénat canadien. Il succède au sénateur Martial Asselin du Québec.

Contrairement au président du Sénat *(le sénateur Guy Charbonneau du Québec)* qui est nommé par le Premier ministre du Canada, le vice-président est élu par les autres sénateurs canadiens.

Natif du Manitoba, Gildas Molgat a été nommé au Sénat en 1970. Il avait été, pendant 17 ans, le député de la circonscription provinciale de Sainte-Rose.

Le sénateur Gildas Molgat avait aussi été le chef du parti libéral du Manitoba pendant 8 ans et le chef de l'opposition officiel à l'Assemblée législative du Manitoba.

MÉDIAS-*tics*

La revue de presse branchée

Un Free Press à la mode américaine

■ **Comment réagiriez-vous si une bonne partie du contenu de La Liberté était repris du journal québécois Le Devoir ou du quotidien français Le Monde?**

Ceux qui se souviennent du bon vieux temps diraient: «Non! Pas encore un autre rédacteur en chef québécois!» Et tous à l'unisson crieraient: «Quoi? On n'est pas capable de faire un journal manitobain en français???».

D'accord. Mais expliquez maintenant pourquoi le Free Press, grosse machine à faire du foin de la chaîne Thompson peut remplir ce journal de contenu américain à pleines pages sans que personne ne hurle?

Tout ceux qui vitupèrent contre le traité de libre-échange avec les Etats feraient bien de commencer à s'attaquer au fond du problème plutôt que de pleurer la mort de la culture canadienne!

Prenons un exemple parmi cent mille. Et ne choisissons même pas les pages d'articles sur des événements internationaux. Rendons-nous à la rubrique FAITH du Free Press du samedi 31 décembre.

Sur la page 40 figurent 3 articles-bilan 88:

-*«Swaggart's slide into sex scandal extends televangelism drama» (By Terry Mattingly; Scripps Howard News Service),*

-*«House churches's defy threats» (By Daniel Southerland; The Washington Post),*

-*«Marking Money tops 1989 ambitions»*, la chronique de David Roberts. C'est-à-dire le seul texte écrit dans une perspective canadienne.

Sans entrer dans les détails, notons simplement que les seuls chiffres qu'il est en mesure de fournir sont américains et que la moitié de sa chronique est une reprise mot pour mot de l'article de Scripps Howard News Service publié juste à côté!

Dans un texte on lit: *«The news in 1987 was dominated by the sin-and-mascara soaked fall of Jim and Tammy Bakker...»* et dans l'autre on apprend que: *«Last year, North American religion was dominated by the sin-and-mascara soaked fall of Jim and Tammy Bakker...»*. On allait le dire!

Mais sans doute il ne s'est pas passé grand chose sur la scène religieuse manitobaine. Rien de suffisamment intéressant pour concurrencer le Swaggart et Bakker Show cher aux chroniqueurs religieux Américains.

Un seul commentaire: avant de gueuler contre la fin apocalyptique de la culture canadienne, commençons par publier des journaux pensés et rédigés dans une perspective canadienne.

Après tout, si les francophones du Manitoba peuvent s'abonner à un hebdo fait au Manitoba, qui va chercher comme chroniqueur religieux un docteur en théologie manitobain et non québécois, il n'y a pas de raison que les Manitobains ne puissent pas avoir un quotidien au nord du 49e parallèle.

Bernard BOCQUEL

Armenian conditions called chaotic

'It's hard to cope,' rescuer says

Quake victim flown to West

Exit visas held up by disaster

PM jailed in Vanuatu

THE HERITAGE HOUSE SALE IS IN A CLASS BY ITSELF

ENTRE LE RÊVE ET LA RÉALITÉ

■ Un journal, c'est la vie. Et des fois dans la vie, les bons et les mauvais moments, les aspirations des uns et des autres s'entrechoquent tristement. Parfois même cruellement, comme en témoigne cette mise en page du Free Press après le tremblement de terre arménien. C'était une autre manière de présenter le bilan médiatique de 1988. Bonne année 1989.

PS. Réal *(Cayouche)* Bérard a été choisi **Best Quote of the Year** par la journaliste Gloria Taylor du Free Press Weekly *(2 janvier)*. *«This has to go to romantic St. Boniface artist Réal Bérard who claimed: We're all born artists, but some of us just stick to it»*.

3onne saison pour le ski de fond à Winnipeg

Encore un effort pour la lumière

Plus de 60 km de pistes ont à la disposition des Winipegois cet hiver. Tant mieux la saison s'annonce bonne, neige fraîche a permis de ormer de belles traces.

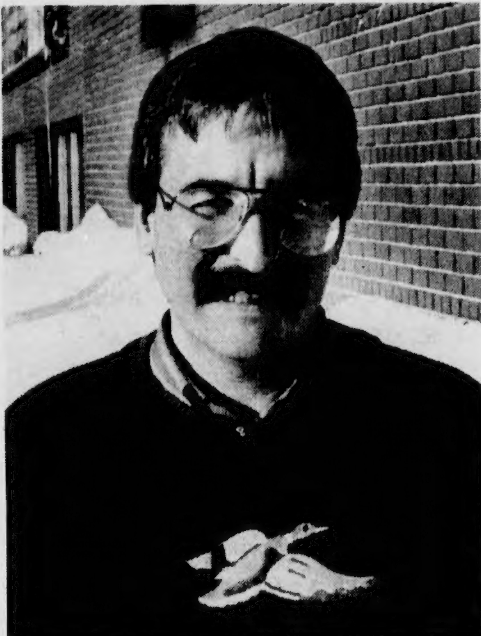


photo: Philippe Descamps

Ken Friesen: «On a de la neige, on a de l'hiver. Le ski de fond est fait pour le Manitoba.»



Le Parc Windsor est plébiscité par les skieurs de Winnipeg.

photo: Philippe Descamps

«C'est probablement la neilleure saison pour le ski epuis longtemps,» affirme Brian urke, le commerçant spécialisé e la rue Sainte-Anne *(magasin Dlympia).* La neige est tombée n abondance, donc la saison romet d'être longue.

Winnipeg n'est pas la ville la nieux équipée du Canada, mais lle a rattrapé une bonne partie e son retard. Les skieurs peuent choisir entre 18 sites dans a ville même *(voir ci-dessous).* Pas besoin d'une longue fin de emaine pour aller au ski, une eure ou deux suffisent pour se hanger les idées.

Pour la «Cross Country Ski ssociation», aujourd'hui, la ville nanque seulement d'éclairage. on directeur, Ken Friesen, xplique : «Dans la semaine les ens sont disponibles après 17 eures mais, au coeur de l'hiver, nuit tombe vers 16h30. Alors euls les mordus continuent à kier avec une lampe frontale.»

Dans tout le Manitoba, on ne ispose pour l'instant que de 7 m de traces éclairées, dont 3 m au parc Windsor. Cet éclairae contribue largement au succès de cet endroit où se presse beaucoup de monde à la sortie du travail.

D'autres projets sont à l'étude, ndique Ken Friesen : «Pour l'an prochain, on espère l'équipement complet du parc Kildonan. C'est à dire 5 km d'éclairage, nais aussi de canons à neige pour prolonger la saison.»

La mode du «pas de patineur» commence à toucher Winipeg. Déjà les courses s'ouvrent cette technique plus rapide. es «canards» envahissent les istes de la ville avec leur style ors du commun. Cinq sites sont daptés à leur technique qui ne écessite plus de traces, mais ne simple piste plate damée.

L'arrivée du «pas de patineur» eu des conséquences sur le marché, mais il n'y a pas eu de révolution, comme l'a constaté Brian Burke du magasin Olympia : «On doit répondre à une demande de ski spéciaux pour le ski-patinage, mais cette clientèle reste peu importante *(moins de 10 %),* car il s'agit d'un matériel hautement performant et donc cher *(au minimum 500 $).*»

Pour les débutants, Brian Burke et Ken Friesen conseillent la technique classique du pas alternatif. Elle est plus facile à apprendre et l'équipement est moins onéreux *(à partir de 100 $, et en moyenne de 150 à 250 $).*

Le climat froid et sec de Winnipeg donne une très bonne neige, mais il demande un équipement bien approprié. Le marché est envahi de sous- et de survêtements en textiles mieux adapté au sport que le traditionnel chandail en laine. La règle d'or est celle des couches superposées, pour pouvoir en enlever si l'exercice vous donne chaud.

La chaleur, c'est la première récompense de l'effort...

Philippe DESCAMPS



INDICES DE REFROIDISSEMENT DU VENT!

1400	Froid désagréable. S'habiller chaudement.
1600	Danger de gelure.
1800	Songer à annuler les activités dehors.
2000	La peau exposée gèle en quelques minutes. Eviter de sortir si possible.
2300	La peau gèle en une minute. **DANGEREUX!**

WATTS/m²

Où skier dans la ville?



Ces pistes de ski sont généralement accessibles de 8 h à 22 h, ***(le parc John Blumberg ferme à 16 h 30 la semaine et ouvre de 10 h à 17 h les fins de semaine ; le parc Little mountain ferme à 16 h 30 tous les jours)***

1. **Forêt Assiniboine :** Adresse : Avenue Grant et route Chalfont - 8,5 km de pistes
2. **Parc Assiniboine :** Avenue Corydon 5,5 km de pistes
3. **Parc Churchill :** Le long de la rivière rouge et de la promenade Churchill 2,5 km de pistes
4. **Parc Crescent Drive :** 781, Crescent Drive 4,0 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur
5. **Parc Fraser's Grove :** Sur la rive est de la Rouge, de l'autre côté du parc Kildonan 1,3 km de pistes
6. **Complexe de loisir Harbour view :** 1867, route Springfield 7,0 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur

7 **Parc John Blumberg :** 4540, avenue Portage 3,5 km de pistes

8 et 9 - **Parc Kildonan et terrain de golf :** 2021, Rue Main 4 km de pistes

10. **Parc King :** Promenade Kilkenny 2,5 km de pistes
11. **Parc La Barrière :** rue Waverly, au sud du périmètre – 5,5 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur
12. **Parc Little mountain :** Boulevard Inkster, au nord-ouest de la route 90 3,2 km de pistes
13. **Parc Maple Grove :** Route Sainte-Marie, au nord du périmètre 3,5 km de pistes
14. **Parc Centennial :** Avenue Mc Ivor, à l'est de la Henderson 1,3 km de pistes
15. **Parc Saint-Vital :** sur la rive gauche de la Rouge, à l'ouest de la route de la rivière –2,3 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur
16. **Parc de la rivière Seine :** au sud de Floodway 2,7 km de pistes
17. **Park Sturgeon Creek :** sur les bords de l'affluent de l'Assiniboine, au sud de la Portage –pas de traces préparées

18 **Parc Windsor :** 10, rue des Meurons 3,0 km de pistes possibilité de faire le pas de patineur pistes éclairées le soir

La justice en français dans l'Ouest canadien d'hier à aujourd'hui

La communauté franco-colombienne : historique

En 1850, il est estimé que les pionniers francophones sur le territoire de la Colombie-Britannique représentaient 60% de la population totale. Aujourd'hui, les quelque 40 000 Franco-colombiens ne représente de plus que 1% de la population de la province dont les 2/3 se regroupent dans des communautés urbaines.

C'est en 1871 que la province de la Colombie-Britannique fut créée. Aucune mention de la langue n'apparaît dans la loi constitutive. Ni l'anglais ni le français d'ailleurs n'ont jamais obtenu le statut de langue officielle. Depuis la formation du premier gouvernement seule la langue anglaise a été utilisée. Ainsi, autant dans le système législatif que judiciaire, le statut de l'anglais n'a jamais été mis en question.

L'unilinguisme anglais prévaut

À l'Assemblée législative, aucune disposition des règlements ne traite de la langue. Seule la coutume a imposé l'usage exclusif de l'anglais dans les débats, les comités, les documents et les rapports de l'Assemblée. Tous les documents officiels ne sont publiés que dans cette langue.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me Daniel MATHIEU

Aucun des services provinciaux n'est offert en français, la demande étant faible. Cela est principalement dû au bilinguisme de la majorité des francophones qui n'hésite pas à transiger en anglais avec les autorités.

L'avis des tribunaux

Dans le système judiciaire, nous l'avons dit, l'unilinguisme est de règle. Aucune loi de la Colombie-Britannique ne prévoit explicitement le droit à l'interprétation lorsque le justiciable est francophone. Ainsi, dans la cause ***Régina c. Watts ex parte Poulin,*** Mme Poulin demanda en 1968 à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, le droit de subir son procès pénal en français. Mais la Cour reconnut, d'après le droit britannique en vigueur dans la province, que toute procédure concernant la loi et l'administration de la justice devait se dérouler uniquement en langue anglaise. La Cour concéda, qu'afin que justice soit faite, les droits de l'accusée seraient respectés si tout témoignage lui était traduit. Ainsi, en pratique, l'interprétation et la traduction seront accordées à la discrétion du tribunal lorsque celui-ci le juge nécessaire.

En 1980, M. Gaétan **Gauthier** contesta une infraction de parcomètre car ce dernier ne portait pas d'indications bilingues. Le procès se déroula en anglais et M. Gauthier fut tenu de payer l'amende requise.

Donc, le recours aux tribunaux de la Colombie-Britannique n'a pas été aussi favorable aux revendications linguistiques des Franco-colombiens qu'à leurs confrères des autres provinces de l'Ouest. Lorsque les textes de lois ne confèrent aucune obligation de bilinguisme législatif et judiciaire aux autorités gouvernementales, le tribunal n'intercédera pas en faveur de la minorité linguistique. Une exception est faite pour l'application des principes de justice naturelle, voulant que tout accusé puisse avoir droit à un procès équitable, ce qui inclurait au moins le droit de comprendre les procédures et d'y participer.

Et l'enseignement en français

Officiellement, l'enseignement en langue française n'apparaît pas dans la loi scolaire. L'éducation des minorités linguistiques découle plutôt d'un processus de directives de la compétence des commissions scolaires. Ces directives définissent un programme-cadre de français lancé en 1969 dans une seule division scolaire. Depuis 1981, ce programme-cadre, destiné aux enfants de parents francophones, est disponible à travers tous les districts scolaires là où la demande le justifie. Si le nombre d'étudiants francophones ne le justifie pas, il semblerait que ce programme se transforme en programme d'immersion ouvert aux anglophones. Le succès du programme a facilité l'ouverture, en 1983, de la première école homogène française en Colombie-Britannique. Il est donc intéressant de voir, au moins dans le domaine de l'éducation, qu'un certain progrès peut être accompli, même en l'absence de garanties et de droits linguistiques.

Les Territoires : une réalité toute autre

C'est en 1870 que les Territoires du Nord-Ouest so... intégrés au territoire canadien et placés sous l'autorité du Parlement canadien. En 1877, le bilinguisme législatif et judiciaire est instauré au moyen de l'article 110. Mais en 1891, sous la pressions de la majorité anglophone, le bilinguisme est restreint par le Parlement canadien pour permettre au Conseil des Territoires de légiférer lui-même sur la question linguistique. L'année suivante, le Conseil abroge complètement le bilinguisme au profit de l'unilinguisme anglais mais la proclamation officielle étant égarée, il semblerait que le bilinguisme ait survécu. Avec l'adoption de ***l'Acte du Territoire du Yukon*** en 1892, l'article 110 continue de s'appliquer au Yukon jusqu'à ce qu'il soit abrogé.

En 1906, certaines lois et ordonnances des territoires, comprenant l'article 110, sont abrogées par le Parlement canadien mais elles demeurent en vigueur en ce qui concerne les nouvelles provinces de Saskatchewan et d'Alberta. Donc, si le statut du bilinguisme dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon n'a profité que d'une existence incertaine, il a pour le moins été aboli définitivement en 1906.

Le bilinguisme des territoires : la pratique

En pratique, le bilinguisme disparaît sur les territoires après 1891. Dans la cause la *Reine c. Daniel Saint-Jean,* la Cour territoriale du Yukon confirme cet état de fait en 1983. M. Saint-Jean contestait deux contraventions routières qu'il avait reçues en anglais seulement. En 1984, le Parlement canadien a essayé de modifier la **Loi sur les Territoires du Nord-Ouest** et la **Loi sur le Yukon** afin de rétablir le bilinguisme, mais le projet de loi est défait. Par contre, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest adopte la même année une *ordonnance sur les langues autochtones et sur les langues officielles* visant à reconnaître sept langues autochtones et faisant du français et de l'anglais les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest. Le bilinguisme, et même en fait le multilinguisme législatif, est reconnu et les documents officiels devront être bilingues. Le bilinguisme judiciaire est rétabli et les services destinés au public seront offerts en français et en anglais.

Le multilinguisme des territoires

Dans les faits, la majorité de la population des territoires est composée d'autochtones dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. À l'Assemblée législative, les langues autochtones sont utilisées couramment. Seul, par contre, l'Inuktitut peut être retranscrit par écrit de façon à être sujet à une traduction vers le français et l'anglais. Les autres langues autochtones demeurent surtout orales. Le Yukon n'a pas encore suivi l'exemple des Territoires.

Droit linguistiques : où en sommes-nous?

Il est pour le moins intéressant de remarquer les divergences profondes qui existent, au niveau provincial, entre les garanties linguistiques. Seul au Manitoba, les droits linguistiques sont protégés par la Constitution et sont hors d'atteinte des modifications de la part de l'Assemblée législative. Dans chacune des autres provinces et territoires, le statut de la langue française varie entre «inexistant» et «sujet à être abrogé». Pourtant, dans la réalité, chacune des communautés francophones réparties à travers l'Ouest canadien a dû et devra encore lutter, devant les tribunaux et à l'Assemblée législative, pour assurer la survie de sa langue et de sa culture. Un fait persiste : malgré tout la francophonie survie. Mais pour combien de temps encore?

À venir

Nous regarderons dans le prochain article, comment le gouvernement fédéral est intervenu pour secourir la minorité linguistique francophone d'une assimilation certaine.

Nous discuterons de l'effet de la politique des langues officielles du Parlement canadien ainsi que des garanties constitutionnelles du bilinguisme.

Nous verrons l'effet qu'a eu, jusqu'à présent, le caractère du bilinguisme officiel canadien sur les communautés francophones de l'Ouest et peut-être, ce que le futur réserve à ces dernières.

Terminologie juridique

Legal

En français, les adjectifs **judiciaire, juridique** et **légal** ne se rapportent pas aux mêmes choses: **légal** se dit des choses qui sont permises, prescrites ou fournies par la loi. En somme, l'adjectif signifie *«conforme à la loi»*; **juridique** si dit des choses propres à la justice et au droit. En somme, juridique signifie *«qui appartient au droit»;* **judiciaire** se dit des choses qui servent à l'application de la loi. En somme, l'adjectif signifie «relatif à l'administration de la *justice et aux tribunaux*».

Il faut se garder d'employer l'un de ces adjectifs pour les deux autres.

[Source : Dagenais, G.; *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada* (Module de base - La plaidoirie, AJEFO, 1984)].

Nouvelles

L'Institut Joseph-Dubuc Inc. publiera en janvier le Volume 1 du **Guide du praticien du Manitoba.**

La première partie du **Guide** traite du domaine du *Droit des successions* et consiste en un recueil complet de modèles d'actes juridiques en matière de successions.

La deuxième partie du **Guide** traite du domaine du *Droit immobilier* et consiste en une série de modèles de correspondance en matière de transactions immobilières.

La troisième partie du **Guide** consiste en une série de *Modèles d'actes de procédure en matière civile et familiale.* conforme au contexte manitobain.

Le **Guide** se veut un outil de travail indispensable aux praticiens d'expression française deservant leur clientèle francophone.

Les premiers effets du libre-échange

Au cours des dix prochaines années tous les droits de douane entre les Etats-Unis et le Canada doivent disparaitre. La vie quotidienne ne sera pas bouleversée en un jour, bien que certaines mesures aient un effet concret dès aujourd'hui.

Les agriculteurs sont les premiers concernés. Dès cette année, les deux pays ne subventionneront plus les exportations de produits agricoles vers le voisin. Le Canada commencera également à éliminer progressivement les taxes qu'il impose aux vins des Etats-Unis. Ces mêmes taxes disparaissent complètement pour les spiritueux.

Les mutations professionnelles ne devraient plus poser de problèmes. Les deux pays se sont engagés à faciliter les séjours temporaires pour raisons d'affaires ou professionnelles.

Les premières réductions des droits de douane affectent environ un produit sur six. En voici la liste : ordinateurs et matériels connexes, cuirs, levures, patins, fourrures, aiguilles, skis, motocyclettes et une partie des poissons non transformés, des équipements pour papeterie et des produits du porc.

Voiture d'occasion

L'embargo sur la vente des véhicules d'occasion sera progressivement levé pour les autos, et définitivement pour les avions. En 1989, les voitures d'occasion pourront être importées à condition d'avoir entre 8 et 15 ans d'âge.

Certains produits connaîtront une réduction graduelle des droits de douane sur cinq ans. C'est le cas notamment des meubles, de la peinture, de la plupart des machines, des imprimés et des produits du papier.

Autre mesure importante : depuis le 1er janvier, les acquisitions directes de sociétés canadiennes, par des intérêts états-unisiens, ne sont plus contrôlées par l'administration fédérale, en dessous d'un seuil de 25 millions de dollars. Avant cette date, le seuil était de 5 millions ; il passera à 100 millions au 1er janvier 1991.

Pour les acquisitions indirectes de sociétés, il n'y a plus d'examen au-dessous de 100 millions (contre 50 auparavant).

Si les mécontents sont trop nombreux, les canadiens ont gardé une porte de sortie. Le 2106em et dernier article du traité prévoit la possibilité d'une résiliation avec un préavis de six mois.

Philippe DESCAMPS



L'étudiante en 12e année à l'école Précieux-Sang poursuit son stage en journalisme à La Liberté dès la semaine prochaine.

Claudine ZAMPRELLI

Il y a toutes sortes de coups: des coups de coeur, des coups bas, des coups de vent, des coups de foudre, des coups d'essai, des coups de balai, des coups de dés, des coups de chaleur, des coups de froid, des coups de pied, des coups pendables, des coups montés. Mais les meilleurs coups de crayon de 1988 étaient des...

Coups de sabot 88


Réal Bérard et Gary Filmon: «No hard feelings, hé!».

Pour marquer le 75e anniversaire de La Liberté, nous avions choisi d'exposer l'âme du journal depuis 1982: Réal Bérard.

Pour ce faire, nous avons monté une exposition de caricatures au Centre culturel franco-manitobain. Une exposition qui a ensuite voyagée à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, grâce à la collaboration de sa patronne, Lynne Bernard.

Au vernissage de l'exposition au CCFM le 9 août, quelques cibles de Cayouche s'étaient gentiment aventurées: le juge en chef Alfred Monnin, le député Neil Gaudry et, last but not least, le premier ministre Gary Filmon, auquel Réal Bérard a lancé un «No hard feelings, hé!».

Pas rancunier pour un sous, le premier ministre nous a confié: «J'ai vu toutes les caricatures de Cayouche à mon sujet dès qu'elles ont paru dans le journal. Au début de ta carrière politique, c'est vrai, tu prends tout au sérieux. Les politiciens sont comme tout le monde: quand on les coupe, ils saignent! Mais après un moment, tu le prends moins personnellement».

B.B.



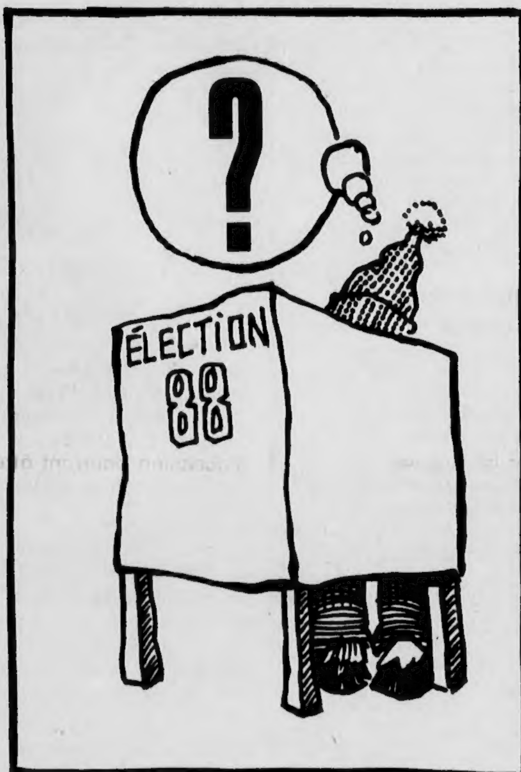
Fondue manitobaine

1988 aura vu la chute du gouvernement néo-démocrate, précipité aux oubliettes de l'histoire par la démission du député de Saint-Boniface Laurent Desjardins, et le vote fatidique d'un certain Jim Walding. Pacifiste, Cayouche avait envisagé une méthode plus naturelle que l'aveugle vindicte populaire pour avoir raison de Howard Pawley.



Roch en rouge

Le député de Springfield, Gilles Roch, a fait un choix de carrière en décidant de changer d'arrière-banc, en passant du bleu au rouge. Toutefois, la décision du résidant de Lorette n'a pas affecté l'avenir du gouvernement Filmon. Et Cayouche semble penser qu'il lui reste une couple d'options.





Mal de chien

Avec les oreilles pleines des insultes que les politiciens et politiciennes ont envoyées à tort et à travers durant l'élection fédérale pro ou anti-libre-échange, Cayouche a eu un mal de chien à faire son choix de citoyen en novembre.



Votez C.I.A.

C'est un adon, mais un adon étrangement symbolique relevé par le joual hispanisant lorsqu'il a examiné les sabots du général Pinochet. En espagnol, démocratie s'écrit *democraCIA*. Un atout qui n'a pas suffit au dictateur pour gagner son référendum à l'automne.



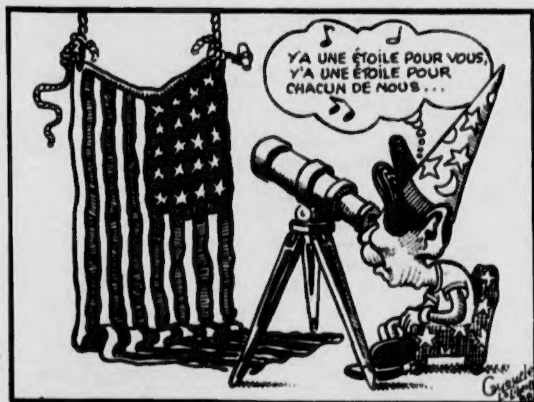
Saint-Gaudry

Laurent Desjardins avait réussi à faire oublier qu'il était libéral, mais Saint-Boniface semble avoir la mémoire longue. Fidèle à l'homme, le comté a repris sa couleur traditionnelle à la première occasion venue: Neil Gaudry. Cayouche en a profité pour offrir sa perspective historique de l'événement.



Le serviteur de Pascal

Quand on vient des profondeurs de la Rivière-aux-Rats, des bois sauvages, de l'immensité de la Plaine, de la nuagerie du ciel manitobain, on sait que parfois, il faut laisser la parole à d'autres. Dans les temps forts de l'année, comme Pâques, Cayouche se fait l'humble serviteur de Pascal.



Holly(wood) War

D'ici quelques jours, l'ancienne star holywoodienne terminera son plus grand rôle: President of the United States of America. Huit années placées sous le signe des étoiles: du fameux système de défense Star Wars en passant par le goût immodéré de Nancy Reagan pour l'astrologie...

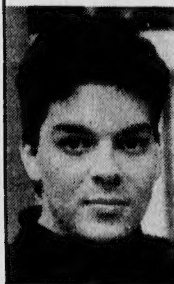
Humour

Garder des résolutions de Nouvel An, ça s'apprend au cours du soir

Qui n'a pas un oncle ou une tante qui, dix minutes après le nouvel an, lance fièrement: «Je n'ai pas fumé toute l'année!»?

Décidément, les résolutions du Nouvel An sont peut-être les choses les plus difficiles à garder. Pourtant, une résolution qu'on prend après un party du Jour de l'An *(boire moins, par exemple)* peut changer notre vie. Le problème, c'est qu'on arrive jamais à s'en souvenir le lendemain.

Le 1er **VENDREDI** du mois



DANIEL **TOUGAS**

De nos jours, il existe des cours du soir qui se spécialisent dans toutes les matières imaginables. Pourquoi ne donnerait-on pas des cours pour assurer le succès de nos résolutions du Nouvel An?

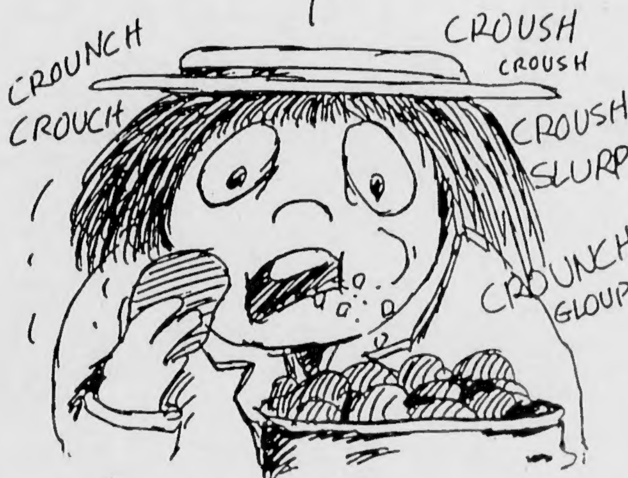
En voici deux exemples possibles.

Cesser de fumer 202: Le cours se donne les mardis et jeudis soir entre l'heure de la cigarette d'après souper (19h) et l'heure de la cigarette du début des nouvelles (22h).

Cesser de fumer 202 comprend les sections suivantes: l'Introduction à l'air, l'Essouflement intermédiaire, l'Étouffement avancé. Il examine aussi l'Histoire de la respiration en expliquant pourquoi c'est une bonne chose.

Des exercices de défoulement sont aussi au programme. Entre autres: un jeu de fléchettes dont la cible affiche le visage de Sir Walter Raleigh, le père de la cigarette.

D'autres problèmes associés à la cigarette sont abordés, par exemple: la tendance à tousser entre chaque mot d'une phrase et l'abolition des droits des fumeurs dans la Charte canadienne des droits et libertés.



(dessin de Jean-François Belisle)

Livre au programme: «Les doigts jaunes sont-ils devenus des stigmates sociaux?», de Jean-Mégot Eteint.

Et pour ceux et celles qui veulent raffermir leur fidélité partisante en vue de futures élections, on offre la ***Constance politique 424.***

On sait que les élections provinciales et fédérales cette année ont été dures sur les alliances politiques.

Il y a eu des néo-démocrates qui ont voté libéral pour s'opposer au libre-échange; des libéraux qui ont voté néo parce qu'il n'aimaient pas John Turner; des Québécois qui ont voté conservateur parce qu'ils sont libéraux, comme Robert Bourassa.

Cette situation a poussé plusieurs électeurs à faire la résolution suivante: «S'il y a des élections cette année, je vote pour mon parti politique habituel.»

Le cours ***La Constance politique 424*** est prévu pour ces électeurs. Il se donne en trois tranches. La première partie, celle d'hiver, s'adresse aux néo-démocrates et aura pour thème: *«Je suis néo, voilà ma gloire.»*

La deuxième tranche, au printemps, s'adresse aux bleus. Le thème: «Je suis conservateur, et je ne libre-échangerai cela contre (presque) rien au monde.»

La troisième partie visent les électeurs à tendance rouge et s'appelle «Je suis libéral, mon père était libéral, son père était libéral, son père à lui...»

Le cours examine aussi la psychologie de l'électeur, soulignant que chacun de nous, dans son for intérieur, possède un peu de Jim Walding.

Au programme également, un invité spécial: le député conservateur devenu libéral, Gilles Roch, donnera une conférence intitulée «Tu peux changer de parti, mais tes problèmes te suivent partout.»

Le nombre d'étudiant(e)s qui pourront s'inscrire à ce cours est limité. Un énumérateur viendra frapper à votre porte.

VITE LU VITE SU

Province

Le député de Saint-Boniface s'est prononcé contre le libre-échange

Le député libéral fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, a pris la parole lors du récent débat à la Chambre des communes.

Comme nous le signale Yves Lusignan, le correspondant parlementaire de l'Association de la presse francophone hors Québec, des nouveaux députés francos ont profité du débat sur le libre-échange pour se faire la main.

Ronald Duhamel a dit un mot sur les craintes que l'accord soulevait dans le domaine de la protection culturelle; craintes, selon lui, partagées par les francophones hors Québec.

Le successeur du conservateur Léo Duguay a repris à son compte toutes les inquiétudes soulevées lors de la campagne électorale, notamment en matière de protection de l'environnement, des programmes de développement régional, du contrôle des ressources naturelles et de la protection des emplois menacés.

«Si le gouvernement se préoccupe vraiment du bien-être de la population canadienne, il doit tenir compte des inquiétudes exprimées», a déclaré Ronald Duhamel, qui a réclamé pour les Canadiens une information claire et sans équivoque sur les effets du libre-échange.

Après la publication de la liste des premiers colons de Lourdes, *(La Liberté du 25 novembre 1988)* nous publions une liste de 136 familles pionnières *(arrivées à Lourdes entre 1891 et 1910)*. Les anciens sont invités à signaler les erreurs ou omissions en s'adressant à Alice Meyer. Comité du livre centenaire, Centre Dom Benoît, téléphone : 248-2430.

AMINOT Jean
AUGERT Charles et Henri
AUSSANT Esther
AVANTHAY Maurice
BADIOU Alphonse et Hélène
BALEZ Etienne
BARON Jean-Marie
BARTEN Pierre et Joseph
BARSALOU Charles et Amédée
BAZIN Jean
BAZIN Joseph
BEGOU Hippolyte
BIBAULT Charles et Théophile
BLAIN Jean
BODIN Joseph
BOISVERT Joseph
BONNEFOY Jean-Baptiste
BONNEFOY Auguste
BOSC Augustin
BOURRIER Jean et Louis
BRICK Simon
BRISSON Albert et Paul
BROUZES Joseph, Marcel et Louis
BROUSSEAU Onésime
BRUNEL Edouard
CAILLIER Ovila
CARDINAL Philippe
CENERINI Vincent
CHABBERT Antoine
CHAMMARTIN Joseph
CHANEL Claude
CHAPERON François
CHARRIERE Pierre
CHATEAU Pierre et Jean-Baptiste
COILLARD Alfred
COLLET Victor et Jean
COMTE Augustin
DACQUAY Louis
DANAIS Théophile
DE BOIS-BRIANT Cougit et Albert
DEBREUIL François
DELAQUIS Xavier et Louis
DELEURME Ambroise
DEROCHE Jean-Baptiste
DESHAYES Georges, J.-M. et Victor
DOMPNIER Clément
DONZE Louis
DUCHET Joseph
DUCRET Clément
DUFAULT Joseph
DUPASQUIER Antoine
DURAND Jean-Etienne
DUSEIGNE Georges
ENCONTRE Azarie
ESPENEL Hippolyte
FAUCHERE Jean
FERRAND Eugène
FOUGERAY L.
FOUASSE Jean-Marie et Julien
FRADIN Gustave
FRIES Paul
GABORIEAU Alphonse et Hilaire
GALLIOT Albert et Jean
GAULTIER Henri et Eugène
GASPOZ Antoine
GELLEY Joseph et Edmond
GOUR Omer
GRIVET François
GUERET Eugène
HEBRARD Jean-Baptiste
JACQUIARD Pierre
JAMAULT Alexis
JULIEN Marius
LAFRANCE Maxime
LAFRENIERE Charles
LE GOURRIEREC Julien
LEJEUNE Joseph
LEMAUX Joseph
LEMOING Pierre
LE MOULLEC Joseph
LE ROCH Jean et Julien
LESAGE François, Gédéon et Jean-Baptiste
LEVERRIER Eugène
LOUBET Camille
MACAIRE Aristide
MAGNE Jean
MAGNE Vital
MARCON Elie
MARY René
MONCHALIN Joseph et Michel
MONCHAMP Antoine
MONIOT Eugène
MOREAU Louis
MOREAU Henri
MORIN René
MOULIN Victorin et François
MULLER Victor
PANTEL Jean-Pierre
PAULHUS Edmond
PIERNE Victor
PILLOUD Alphonse
PILLOUD Casimir et Hippolyte
PILLOUD Jules
PINIER Victor
PITTET Léon
POIROUX Henri
PREJET Jean-Baptiste
RAGOT Gustave
RESTIAUX Frédéric
ROBITAILLE Joseph
ROCH Joseph
RONCERAY Pierre
ROYER Emile et Henri
ROZIERE Augustin
SALA José
SAUTEUR Victor
SIBILLEAU Emile et Jean
SIMON Emmanuel
TEFFAINE Emile
THEROUX Joseph
THEVENOT Paul
THORIMBERT Jean et Joseph
TICHIT Henri
TOUTANT Charles
TRANQ Daniel
TREMBLAY Alexandre
TREMORIN Guillaume
TURPAUD François, Séraphin et Pierre
VAILLANT Henri
VANDEL Félix
VIGIER François
VUIGNIER Pierre
WANLIN Honoré
WEICKER Théodore
YARGEAU (ou YARJAU) Israël

Notre-Dame-de-Lourdes prépare le livre de son centenaire

Un village à la recherche de son passé



En 1890, un prêtre de Saint-Claude dans le Jura français, Dom Paul Benoit, découvre la montagne Pembina. Sur les terres encore en friche, il décide de fonder Notre-Dame-de-Lourdes. À la veille du centenaire, la population actuelle se mobilise pour écrire l'histoire de son village.

«Il y a 5 ou 6 ans que nous y pensons, mais nous avons commencé à travailler concrètement l'an passé», explique Louis Comte, le président du comité du livre. «On a longtemps recherché quelqu'un pour la rédaction avant qu'Antoine Gaborieau accepte de s'en charger.»

Bien qu'il ait surtout enseigné à Saint-Boniface, le Antoine Gaborieau se considère toujours de Lourdes où il est né. C'est un peu la même chose pour René Deleurme, chargé lui de coordoner la recherche. Celle-ci n'est pas menée par des spécialistes mais par les villageois eux-mêmes.

En septembre dernier René Deleurme et Antoine Gaborieau ont soumis un plan de l'ouvrage à la population. La centaine de Lourdais présent a accepté ce plan, et très vite une vingtaine de villageois a permis de constituer plusieurs groupes de travail.

Education, familles, commerces, communications, sports et activités paroissiales : chaque groupe doit orienter sa recherche vers un domaine précis. Les deux responsables du livre ont établi des fiches modèles pour faciliter la collecte des informations. Munis de ces fiches, les historiens amateurs vont dans les familles pour reconstruire le passé fil par fil.

«Les familles font de la recherche sur leur propre histoire et font fréquemment des découvertes,» raconte Louis Comte. «Il y a des choses surprenantes, ajoute-t-il. Par exemple, on retrouve mentions de districts scolaires dont personne ne se souvient. En revanche, on ne retrouve parfois aucune mention de familles qui ont bien existé, d'où l'utilité de la liste *(voir ci-contre)*.»

Pour retrouver les racines du village, les Lourdais font appel aux témoignages des anciens. Ils disposent également de livres écrits depuis sur la montagne Pembina ou sur Dom Benoit, et surtout de nombreux documents d'époque. «C'est notre chance, explique Antoine Gaborieau, les Pères ont tenu jour après jour les annales de Notre-Dame-de-Lourdes. En outre, chaque année, ils établissaient un recensement complet de la population, indiquant le nombre d'individus, mais aussi la quantité d'animaux et de matériels divers.»

Certains documents sont d'une précision qui de nos jours friserait l'atteinte à la vie privée. Ainsi, Dom Benoit consignait dans le «Liber animarum» *(le livre des âmes)* la présence ou non des individus à la communion, et la régularité de leurs confessions...



1908: Le train arrive au village.



Les Moreau: la première famille pionnière de Lourdes.

Antoine Gaborieau termine en ce moment le second chapitre, le plus important, qui conte le temps des pionniers entre 1890 et 1910. Huit devront suivrent avant la date impérative que René Deleurme et lui ont établie: le 8 décembre 1990, le jour de l'Immaculée Conception, la patronne du village.

Le professeur ne veut pas se mettre en avant. Il se veut avant tout le serviteur d'un passé retrouvé par les villageois. Toute sa reconnaissance va aux hommes dont il écrit l'histoire. «J'ai tellement d'admiration pour ces gens qui ont fondé Lourdes. En un siècle tant de choses ont changé que l'on a du mal à réaliser la vie qu'ils ont dû mener. Ce n'est pas de l'héroïsme, mais ces hommes, souvent poussés par la misère, se sont installés au Manitoba dans des conditions de vie très dures. Il fallait vaincre le froid et l'isolement, défricher et vivre chichement. Ces efforts n'ont pas été vains, ces hommes et ces femmes, ou leurs enfants, ont finalement connue la prospérité plus tôt qu'ils ne l'auraient connu en restant en France, en Suisse ou au Québec.»

Philippe DESCAMPS

Le premier drame

L'année 1910 marque un tournant dans l'histoire de Notre-Dame-de-Lourdes. C'est la fin de l'ère des pionniers. Dom Benoit peut être satifait, il a réalisé une partie de son dessein : toutes les terres de sa paroisse sont occupées.

Déjà les Pères qu'il a formés dirigent des paroisses alentour. Pourtant, cette année est marqué par un véritable drame pour Lourdes. Le lundi de Pâques, Dom Benoit le fondateur doit quitter la paroisse sur l'ordre de ses supérieurs; il redevient simple prêtre sous les ordres du curé de Saint-Léon. Antoine Gaborieau raconte :

«Une grande force de conviction habitait Dom Paul Benoit. En cette fin du dix-neuvième siècle, le relâchement des moeurs l'a conduit à choisir un Ordre sévère, celui des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception. Sa répulsion face aux valeurs de la Révolution française réincarnées dans la IIIème République lui fait quitter la France pour l'Ouest canadien, terre de mission pour les catholiques.»

«À Lourdes, Dom Benoit impose aux Pères une vie d'ascète doublée d'une vie de pionnier. Sa volonté et son caractère lui permettent de mener de front des travaux de bâtisseur et une grande abstinence. En revanche, certains Pères se plaignent et obtiennent en 1908 de nouvelles constitutions abrogeant pratiquement veilles et jeûnes. Cette réforme prévue comme temporaire devient rapidement inéluctable.»

«Dom Benoit gronde contre ces constitutions qu'il n'accepte pas. En 1910 il doit se soumettre à l'injonction de Dom Marie-Augustin Delaroche, le nouveau vicaire général de l'Ordre. Sa mutation au village voisin de Saint-Léon divise la population de Lourdes. Certains habitants restent fidèles à Dom Benoit et lui confient mariages et enterrements.»

«Le combat de Dom Benoit reste inachevé. En 1915, il se rend en France pour rencontrer Dom Gréa, le fondateur de l'Ordre, qui comme lui, lutte pour le retour aux règles primitives. Peu après son arrivé en France, il est frappé d'une embolie cérébrale et meurt à Saint-Chamont dans la Loire. Son corps fut rapatrié à Lourdes en 1928.»

Propos recueillis par Philippe DESCAMPS

L'histoire par l'image

Pour illustrer leur ouvrage, les auteurs du livre du centenaire recherchent des photos telles que celles publiées dans cette page. Les familles originaires de Lourdes sont invitées à prêter le maximum de documents iconographiques antérieurs à 1930. Il peut s'agir de photos de toutes sortes: maisons, personnages, outils, etc, à l'exception des photos de famille qui seront requises plus tard.

Les photos devront comporter à leur dos la mention du propriétaire et son adresse, ainsi que le maximum d'éléments descriptifs *(ne pas écrire au crayon à bille ou au feutre pour ne pas abîmer le document, mais écrire lisiblement au crayon à papier sans appuyer)*. Les documents seront restitués à leur propriétaire.



Le second monastère-église en 1895, le premier a brûlé deux ans plus tôt.

Les petites histoires de Lourdes :

Dans leur enquête, René Deleurme et Antoine Gaborieau ont également recueilli un certain nombre d'histoires amusantes qu'ils comptent bien publier. En voici un avant-goût :

▲ Un fermier de Lourdes décide un jour de vendre l'une de ses vaches. Mais il doit être au champ lorsque le boucher viendra. Il confie donc la vente à sa femme.

- «A quel prix dois-je la vendre?» demande la fermière.
Le fermier, pressé, lui répond:
- «Soixante dollars ou quarante au forçail *(si l'autre marchande)*»
Un peu plus tard dans la journée le boucher arrive et s'adresse à la femme du fermier :
- «Alors tu me la vends combien cette vache?»
- «Mon mari a dit 60 dollars ou 40 au forçail,» répond la fermière.
- «Eh bien, dans ces conditions, je vais la prendre au forçail...»

▲ Un Lourdais veut charrier de la paille. Il remplie la benne, puis attelle son unique boeuf. Malgré les nombreux coups de trique, rien n'y fait, celui-ci ne veut pas avancer. En colère, le fermier prend un peu de paille, y met le feu et la glisse sous la queue du boeuf. L'animal fait quelques pas...et la charette prend feu.

La leçon du championnat mondial junior

SPORT

Les petits de taille étaient à la hauteur

Le championnat mondial de hockey junior arrive chaque année aux temps des fêtes. Et à chaque fois, c'est une occasion de donner des compliments et de distribuer des coups de pied.

L'équipe canadienne a prouvé qu'elle a sa place sur la scène internationale. Les excuses auraient été nombreuses pour ne pas être à la hauteur: plusieurs juniors sont déjà dans les rangs professionnels, ils ont eu peu de temps pour se préparer, et j'en passe.

Mais le Canada réussit d'année en année à aligner une formation talentueuse qui doit servir de leçon aux équipes professionnelles.

Pour une deuxième année consécutive, deux joueurs clés du Canada sont petits si on s'en tient aux standards établis par la Ligue Nationale. En 88, Theoren Fleury (5-5) et Greg Hawgood (5-9) ont été les leaders incontestés de l'équipe championne. Ajoutez-y Sheldon Kennedy (5-10) et vous avez également les trois plus agressifs de l'équipe junior.

En 89, le Canada continue d'aller de l'avant avec des «mini-joueurs». Daniel Lambert, Kennedy et Reggie Savage font intégralement partie du club de Tom Webster.

Si ces joueurs peuvent évoluer à un niveau aussi élevé dans les rangs juniors, c'est fort



André BRIN

possible qu'ils seront également à la hauteur une fois professionnels. *(En passant, où était Bryan Marchment, défenseur de l'avenir des Jets?)*

Son jeu souffre

Les deux joueurs canadiens du championnat qui m'ont le plus impressionné ont été Rod Brind'amour et Rob Cimetta.

Brind'amour me fait penser à Troy Murray des Blackhawks de Chicago. Robuste tout en étant très efficace avec la rondelle.

De son côté, Cimetta sera un superbe Bruin. Il n'y a pas un aspect de son jeu qui souffre. Joueur complet, il pourrait être la recrue de l'année prochaine.

À la défense, Eric Desjardins est de loin le meilleur. Son expérience dans la Ligue Nationale l'a beaucoup aidé. Yves Racine et Corey Foster seront de bons joueurs, il va sans dire.

Geoff Smith et Daniel Lambert ont eu de bons moments, mais Steve Veilleux en arrache. Peu mobile et avec un sens de jeu bizarre, Veilleux n'avait pas sa place.

Stéphane Fiset a plus que remplacé Jimmy Waite. Il en a fait autant que Waite en 88. Mais derrière une défense bien plus jeune que celle de l'an dernier.

Malheureusement, au Canada, il faut recommencer à neuf chaque année. Plusieurs de l'équipe ne seront pas disponibles l'an prochain, puisqu'ils auront décroché des postes dans la LNH.

Mais ce qui est encourageant, c'est que ceux qui seront encore de la partie en 90 *(Smith, Lambaert, Savage, Ricci et Brind'amour)* jouent déjà des rôles importantes.

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.



photo: Colette Brin

Alain Grimard, de Lorette: «Quand t'as le respect de 16 jeunes et de leurs parents... c'est quelque chose que moi, je prends à coeur et je trouve ça spécial».

Alain Grimard de Lorette a le tour

Les sacrifices de l'entraîneur

«Une fois que j'avais commencé à coacher le hockey, c'était comme si j'avais 16 petits frères!» lance Alain Grimard, de Lorette.

Âgé de seulement vingt ans, Alain Grimard est l'un des entraîneurs les plus jeunes du village. L'hiver dernier, il a entraîné l'équipe des 11 et 12 ans, à Lorette.

«Au début, j'avais peur que j'aurais de la misère avec les parents, qu'ils douteraient de mon autorité à cause de mon âge, explique Alain Grimard. Mais ils n'ont pas essayé de juger mes capacités. Ils m'ont encouragé à 100%».

Un jeune qui entraîne des jeunes, c'est un avantage, d'après Alain Grimard. «Pour quelqu'un de vingt ans, c'est facile de me mettre à leur place. Avec eux, je suis comme un jeune de 12 ans. C'est comme un *release*».

La stratégie d'entraînement d'Alain Grimard, c'est de permettre aux jeunes de participer aux décisions du jeu. «Je les laisse mettre leur input. Je suis plutôt leur ami que leur coach. Probablement que tous les entraîneurs qu'ils avaient eu avant leur disaient: 'bon, voici ce qu'on va faire'».

«C'est comme être à l'école. Si un prof ne donne pas la chance aux élèves de participer, ils ne vont pas retenir autant que s'ils participaient à la discussion», souligne Alain Grimard.

Être entraîneur, ça veut dire beaucoup de sacrifices, remarque Alain Grimard. «Il y a de mes amis que je n'ai pas vu du tout l'hiver dernier. Ça prend beaucoup de temps».

«Ma famille m'aidait beaucoup. J'arrivais à la maison épuisé à tous les soirs. Je jouais, j'arbitrais et j'entraînais».

«À la fin de la saison, note Alain Grimard, t'as plus envie de le faire. Mais une fois que t'as repris ton souffle, le goût te revient».

«J'aime beaucoup être avec les jeunes. Si moi, je peux leur enseigner quelque chose de valable, je sens que c'est mon devoir de la faire»...

Colette BRIN

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Les Knights ont rendu les armes pour la saison

André Philippot n'abandonne pas

Il n'y a pas eu de miracle pour André Philippot. Malgré tous ses efforts, le gérant des Knights de Saint-Claude a dû accepter l'inévitable: la défaite totale en pleine saison.

La Montagne

Classement général
(au 3 janvier 1989)

	J	G	P	N	T
Gladstone	10	8	1	1	17
Lourdes	9	7	2	0	16
Bruxelles	9	5	2	2	12
McGregor	9	4	5	0	8
Holland	10	3	7	0	6
Oakville	9	1	8	0	2
Portage	6	0	5	1	1

Remarque: tous les points des parties impliquant Saint-Claude ont été soustraits. Chaque équipe jouera au total 18 parties.

Le fermier laitier de 36 ans résume la situation avec philosophie: «Seulement 9 ou 10 joueurs venaient aux parties. Ils étaient découragés. Les 7 ou 8 autres ne venaient pas. J'ai bien essayé. Mais je ne pouvais rien faire».

«Mais je suis têtu. Et je vais recommencer l'année prochaine», assure tranquillement, mais fermement, André Philippot.

Quelle est la formule gagnante?

Et cette fois, le passionné de hockey compte bien s'y prendre plus tôt: dès le mois d'août. «On va aussi organiser une campagne de prélèvement de fonds», ajoute celui qui n'a plus mis les pieds à Winnipeg depuis 13 ans et qui ne s'en plaint pas du tout.

Il est vrai que l'argent est le nerf de la guerre du hockey. Et les responsables des Knights manquaient cruellement de fonds. «On pouvait seulement payer les bâtons, pas le millage. Alors on a eu de la difficulté à trouver des joueurs».

André Philippot ne sait pas encore quelle formule il mettra en vigueur s'il dispose d'assez d'argent la saison prochaine.

Rien dans la South Central Intermediate n'interdit de payer des joueurs. Et il admet bien volontiers que «ça aiderait payer les joueurs». Bien qu'il insiste sur le fait que la clé pour gagner des parties «c'est que les joueurs veulent vraiment jouer au hockey».

L'équipe avait coûté 14 000$ durant la saison 86-87. *(Il n'y a pas eu d'équipe pour la saison 87-88).*

Bernard BOCQUEL



Photo: Roland Stringer

Tony Beaulieu a été membre du Syndicat des artistes pendant plus de 40 ans. Né à Saint-Boniface le 26 mai 1907. Décédé à l'Hôpital de Saint-Boniface le 24 décembre 1988.

Hommage à Tony Beaulieu

Un joueur du diable

En 1983, lorsque Roland Stringer, aujourd'hui impresario du groupe rock Hart Rouge, rencontre Tony Beaulieu, il sait qu'il va écrire un bon article. C'est comme ça: il y a du monde qui inspire!

Roland Stringer commençait son métier de journaliste à La Liberté. Tony Beaulieu revenait sur scène au Centre culturel franco-manitobain avec la musique du début de sa carrière: le rag-time...

«Un joueur de la musique du diable!». C'est bien le titre que j'avais en tête en sortant de l'appartement d'Antoine «Tony» Beaulieu début juillet 1983.

Il faisait soleil et je venais de débuter comme journaliste-stagiaire à La Liberté. J'allais rentrer au bureau le lendemain avec une vraie histoire. J'en étais persuadé.

J'ai descendu la Saint-Jean-Baptiste, appareil photo sous le bras et le diable dans le corps. Après tout, j'avais un calepin bourré d'anecdotes intéressantes et 20 poses de l'homme assis devant son piano.

Il fallait bien travailler un dimanche pour tomber sur une vraie histoire...

C'était l'histoire d'un jeune homme passionné de musique. D'un artiste qui ne tournerait jamais le dos à ce qu'il faisait de mieux. Il avait choisi le piano au lieu du violon, il avait préféré le blues du Sud aux chansons traditionnelles. Et il n'avait pas eu peur de faire danser les gens.

J'avais été impressionné.

A 15 ans, en 1922, Tony se rendait au Electric Lunch ou au Radio Lunch, ces «grandes maisons où on dansait jusqu'à trois heures du matin», pour jouer du rag-time.

Le salaire du rag-time, c'était 6$ par soirée. A Saint-Boniface, bien entendu, mais aussi à Headingley, à North Kildonan. Sans oublier le vieux Winnipeg!

Il m'avait parlé de ses souvenirs de jeunesse, de la prohibition, de cet alambic du côté de Saint-Elizabeth qui produisait plus de 50 gallons de moonshine toutes les deux heures.

Il avait ajouté que parfois, il avait dû prendre le pseudonyme de Tony Rogers. Histoire d'éviter les problèmes avec la police!

Voilà pas très longtemps, encore, à certaines occasions spéciales, il venait jouer au Centre culturel franco-manitobain. Juste pour faire vibrer le rag-time.

Tony avait près de 50 ans de métier. Il avait déjà présenté jusqu'à trois spectacles dans différents endroits le même soir. Le rag-time, le blues, le jazz, la musique d'Andy Déjarlais: il est passé par toute la gamme.

N'est-il pas pour une bonne mesure un des précurseurs de la série actuelle «Les mardis Jazz» du Centre culturel franco-manitobain?

Comme il me l'avait répété à plusieurs reprises, Tony n'avait pas vraiment connu le sommeil, puisqu'il avait choisi le métier de «joueur de musique du diable».

Il est resté fidèle à ce qu'il était dans sa jeunesse, à ses débuts, quand ses voisins rue Aulneau se rassemblaient secrètement derrière la maison d'où venait une musique d'orgue, de banjo, de guitare et même de ukalaly.

Il y a la une vraie histoire.

Roland STRINGER

EMPLOIS

Commission des licences

Une réunion de la commission des licences aura lieu le lundi 6 mars 1989 à 13 h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la commission, au siège de la Société des alcools, vendredi 27 janvier 1989 au plus tard.

La Commission des licences tiendra sa réunion annuelle pour étudier les demandes de renouvellement de licences à la même date, c'est-à-dire le lundi 6 mars 1989, à partir de 15h, au bureau central de la Société des alcools.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice) de projets

Fonctions:

- travailler à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets répondant aux besoins des jeunes du niveau secondaire;
- travailler avec l'Association des conseils étudiants (ACE);
- voir à la mise sur pied de mécanismes de communications pour les jeunes.

Exigences du poste:

- très bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- très bonne connaissance du milieu franco-manitobain;
- expérience dans le domaine de l'animation;
- sens développé de l'organisation;
- beaucoup d'initiative.

Salaire: négociable.

Entrée en fonctions: le plut tôt possible.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 13 janvier 1989** au:



Directeur général
Le Conseil jeunesse provincial inc.
116-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9



Transports Canada / Transport Canada
Groupe de gestion des aeroports / Airports Authority Group

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus en versant le dépôt exigé.

PROJET WG-1590-51-34

DOSSIER Q-4551

AMÉLIORATION DES SORTIES/PORTES DE SÉCURITÉ DE L'AÉROGARE DES PASSAGERS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE WINNIPEG, À WINNIPEG (MANITOBA)

Date limite : le 17 janvier 1989 à 14 h, heure locale.

Réunion d'information : le 9 janvier 1989 à 10 h, heure de Winnipeg, dans la salle du Conseil, au 4e étage de l'édifice de l'administration, 2000, av. Wellington, aéroport international de Winnipeg, à Winnipeg (Manitoba).

Dépôt : Chèque bancaire de 25 $.

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Seules seront considérées les soumissions présentées sur les formulaires fournis par le Ministère et accompagnées du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique, composer le (204) 983-4634.

Pour tout enseignement concernant l'appel d'offres, composer le (204) 983-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



ARTS GAMING FUND

PROGRAMME B
Subventions à des projets

D'ARTS COMMUNAUTAIRES ET À DES PROJETS D'ORGANISATIONS ARTISTIQUES AMATEURS
le 1er février 1989

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le

Fonds manitobain de financement des arts par les jeux de hasard
93, avenue Lombard, pièce 525
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3B1
No de téléphone: 945-1447

Ce programme est finance par la Fondation manitobaine des loteries

La Commission scolaire de Fort Garry

est à la recherche de

professeurs d'immersion

aux niveaux K à 12 pour le 30 août 1989.

La formule de demande d'emploi est disponible au

757, rue Lyon
Winnipeg (Manitoba)
ou

On est à la recherche d'un(e)

préposé(e) à la saisie de données et aux commandes

Un distributeur national du Parc Inkster requiert les services d'une personne bilingue ayant de l'expérience en saisie de données. L'entreprise offre d'excellents avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ ainsi que vos attentes salariales à l'adresse suivante:

La Liberté
Boîte n° 10 ,C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Division scolaire de St-Boniface n° 4

recherche un(e)

enseignant(e)

en Anglais 9e, Anglais 10e et Sciences humaines 9e, au **Collège Louis-Riel**.

Poste à temps partiel (.86).

Date d'entrée en fonctions: **le 1er février 1989.**

On vous demande de prendre contact avec:

M. Roger Druwe,
directeur
Collège Louis-Riel
585, rue St-Jean-Baptiste
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2Y2
Tél.: 237-8927

Réceptionniste/dactylo
400$ - 441$ par semaine

LE MINISTÈRE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX cherche une personne dynamique pour son bureau régional de Kenora. Vous devrez: assurer les services de réceptionniste; dactylographier la correspondance et les rapports; accomplir des fonctions de soutien telles que la préparation de rapports, la tenue des dossiers et d'autres tâches connexes. **Lieu de travail: Kenora.**

Exigences: Aptitude à répondre au téléphone et à accueillir les visiteurs avec tact et courtoisie; expérience et connaissance des méthodes générales de bureau; capacité à dactylographier au moins 45 mots/minute; excellente aptitude à la communication en anglais; niveau avancé de français parlé.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 27 janvier 1989, à: Dossier GS-498/88, Ministère des Services gouvernementaux, C.P. 3020, rue Algoma nord, Thunder Bay (Ontario) P7B 5G5.

Chances d'embauche égales pour tous



Fonction publique de l'Ontario

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

commis-dactylo
(nouveau poste)

Fonctions:

- travail de commis;
- traitement de textes.

Qualifications:

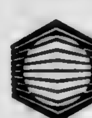
- bonne connaissance d'un système de traitement de texte (expérience au Micom 3004 ou avec Word Perfect, un atout);
- rapidité de frappe requise - 50 mots à la minute;
- doit être bilingue - français et anglais, oral et écrit;
- accueillant(e).

Salaire:

- selon l'expérience et l'échelle en vigueur;
- pleine participation aux avantages sociaux.

Entrée en fonctions: aussitôt que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature le plus tôt possible en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention «Personnel et confidentiel» à:



M. Michel Tessier
Directeur, finances et administration
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
390-F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Manitoba

Sous-ministre adjoint, culture, patrimoine et loisirs

Le ministère est à la recherche d'un directeur administratif pour gérer six programmes d'importance majeure afin d'assurer une interaction efficace entre le gouvernement et les communautés qui oeuvrent dans le domaine de la culture, du patrimoine, des loisirs et des arts au Manitoba. Membre de l'équipe administrative du ministère, le titulaire dirige le développement des politiques, la planification des programmes, les procédures administratives, le contrôle budgétaire et la dotation en personnel; il exerce une influence sur les agences de l'extérieur en ce qui concerne les procédures et les contrôles administratifs et financiers; négocie et coordonne les programmes à frais partagés; encourage la mise en oeuvre complète des programmes au sein des collectivités desservies par le ministère; donne de l'appui et des conseils administratifs aux directeurs en rapport avec leur mandat, les objectifs et la prestation de services; assume un rôle clé dans la Division en ce qui concerne le Programme d'action positive. On tiendra compte de l'habileté du candidat à s'exprimer en français et en anglais. La préférence sera donnée aux candidate qui répondent aux critères du Programme d'action positive.

Échelle de salaire : 54 696 $ - 65 647 $ par année
Concours no 2245
date de clôture : January 23, 1989
Adresser demande écrite à :

Commission de la fonction publique
935 - 155 rue Carlton
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8

An Equal Opportunity Employer

Nécrologie



ALIDA DUPUIS

À l'hôpital Saint-Boniface, le 26 décembre 1988, est décédée, à l'âge de 74 ans, mademoiselle Alida Dupuis de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

Le visionnement avait lieu en la chapelle funéraire Lœwen le jeudi 29 décembre à 14 h ainsi qu'une demi-heure avant la messe de la Résurrection célébrée le vendredi 30 décembre à 11 h en l'église de Saint-Pierre. MM. les abbés Louis Laurencelle et Maurice Deniset-Bernier, tous deux de la paroisse de Saint-Pierre, officiaient. L'inhumation suivait au cimetière de Sainte-Élisabeth.

Mademoiselle Dupuis laisse dans le deuil quatre sœurs : Sœur Éloïse (Sœur Grise) de Winnipeg, Agnès Lafrance de Saint-Malo, Claire et son époux Armand Desharnais de Saint-Pierre-Jolys, Agathe et son époux Georges Paquette de Winnipeg; quatre frères : Rosaire et son épouse Cécile de Saint-Jean-Baptiste, Wilfrid et son épouse Marie de Winnipeg, Léandre et son épouse Imelda de St-Pierre-Jolys, Raymond et son épouse Madeleine de Sainte-Élisabeth; une belle-sœur, Yvonne, de Winnipeg, et de nombreux neveux et nièces.

L'avaient précédée dans la tombe ses parents Rosario et Rosine, sa sœur Arthémise St-Hilaire, son frère Benoit, ainsi que deux beaux-frères : Hypolite Lafrance et Pierre St-Hilaire.

Mademoiselle Dupuis avait vécu une vie pleine et heureuse ayant pu participer à la vie de bon nombre de personnes.

Elle avait travaillé au sanatorium de Saint-Boniface pendant deux ans, au presbytère de Saint-Pierre pendant 5 ans, et elle avait enseigné à Aubigny pendant un an. Par la suite, elle est allée poursuivre ses études et a travaillé pendant trois ans au laboratoire de l'hôpital de Saint-Boniface après quoi elle a continué ses études de technicienne en radiographie, et a travaillé brièvement aux hôpitaux de Guelph et de Kenora. La plupart se souviendront d'elle comme technicienne de laboratoire et en radiographie ainsi que secrétaire-trésorière de l'hôpital Saint-Pierre pendant 18 ans. En 1955, elle est allée demeurer chez son oncle, l'abbé Sabourin, qui était alors curé de Saint-Pierre, et plus tard elle a acheté la propriété pour en faire une maison de rapport. En 1968, elle a travaillé brièvement comme technicienne de laboratoire/radiographie suppléante d'abord à l'hôpital de Morris, ensuite à Île-à-la-Crosse, à Gravelbourg, à la baie d'Hudson, à Humboldt, à Cudworth, à Maclean, à Uranium City, et à Laloche en Saskatchewan. Un des ses grands intérêts était le voyage qui l'a amenée à parcourir bien des coins du monde, y compris l'Europe, le Japon et Israël. Elle prit sa retraite en 1980 pour s'occuper de ses locataires.

Les porteurs au service étaient ses filleules et filleuls : Guy Dupuis, René Desharnais, Agathe Lafrance, Rhéal Dupuis, Denis Dupuis, et Doris Paquette.

Au lieu d'offrir des fleurs, les amis qui le désirent pourront faire un don à la Manitoba Heart Foundation au 352, rue Donald, pièce 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8, ou au St. Pierre Hospital Guild.

La direction des funérailles avait été confiée à la chapelle funéraire Lœwen de Saint-Pierre au Manitoba.

Remerciements

La famille Dupuis aimerait remercier toutes les personnes qui ont témoigné de la sympathie lors du décès d'Alida. La famille aimerait aussi remercier la chorale pour les beaux chants, l'organiste, l'abbé Louis Laurencelle, les concélébrants: l'abbé Louis Roy et l'abbé Maurice Deniset-Bernier, les servants, porteurs, ceux qui ont fait la quête,la lectrice, Daniel et Louise pour le goûter, les nombreuses personnes qui ont offert des messes pour le repos de son âme et ceux qui ont assisté aux funérailles. Merci aux responsables dles soins qu'elle a eus à l'hôpital de Saint-Boniface.

ADÉLARD JOSEPH DUFOUR

Paisiblement, le dimanche 25 décembre 1988, à l'hôpital général Grace, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Adélard Dufour d'Élie au Manitoba.

Il laisse dans le deuil deux frères, Douglas et son épouse Mable de Californie, et Oliva et son épouse Gerry de Calgary en Alberta; trois sœurs, Cécile et son époux Émilien d'Élie, Bella Winko de Thunder Bay en Ontario, Gertrude et son époux Roland Fraser de Winnipeg; ses belles-sœurs Irène, Élise, Anna et Cécile, ainsi qu'une très chère amie, Winnie Fitzmaurice d'Élie, de nombreux neveux et nièces, parents et amis. L'avaient précédé dans la tombe ses parents, Thomas Dufour et Denisa (Ménard); cinq frères: Henri, Ulric, Horace, Denis et Omer; et trois sœurs Yvonne Roy, Alice Roy et Corinne Beaudry.

Le service avait lieu en l'église du Très Saint-Sacrement à Élie le mercredi 28 décembre, avec le visionnement à 13 h 30 et la messe de la Résurrection à 14 h., suivie de l'inhumation au cimetière paroissial. Le R. P. Paul Tinguely officiait et les porteurs étaient ses neveux.

Au lieu d'offrir des fleurs, les amis qui le désirent pourront faire un don en sa mémoire à la Manitoba Heart Foundation au 352, rue Donald, pièce 301, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes.

LISE NICOLE MARIE LAVERGNE

Le samedi 31 décembre 1988 à l'hôpital Victoria, est décédée Mme Lise Lavergne de St-Boniface.

Née le 4 février 1953 à St-Pierre., elle était résidente de St-Boniface.

Elle laisse dans le deuil son époux Peter Redekopp, ses fils: Philip et Karl; ses parents: Germain et Thérèse; ses frères et soeurs: Denis, Mariette Trudeau, Alice Rajotte, George, Paul de Vancouver, Maurice, Monique et Joanne; ainsi que la famille Redekopp: J.P. et Elsa, Karen Redekopp, Edwards d'Illinois, Elizabeth Davis d'Angleterre, Reynold d'Oregon, David d'Edmonton; ainsi que de nombreux ami(e)s.

Lise a terminé ses études aux Universités de Winnipeg et de Montréal. Elle était traductrice pour la compagnie d'assurance Great-West. Son dévouement familial l'a portée à servir au sein de la Fédération provinciale des comités de parents comme vice-présidente et au Comité de parents de l'école Taché.

La crémation a déjà eu lieu. Un service commémoratif sera célébré le jeudi 5 janvier à 20h au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des-Meurons.

Les amis qui le désirent, un don au Christmas Cheer Board sera apprécié.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu DOMINIC ENRICO COSTANTINI, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à la retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 18 février 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour du mois de décembre 1988.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
LAURENT G. MARCOUX, C.T.
Procureur de la succession

Une manière de combattre le stress

Comment compter sur ses forces vitales



C'est en octobre 88 que la psychologue Jeannine Guindon (à gauche) , invitée par Soeur Amanda Desharnais (à droite), avait expliqué devant plus de 200 personnes sa façon de combattre le stress. Maintenant, il s'agit de passer à une autre étape.

Une session intitulée «Actualiser ses forces vitales» sera donnée par Marie-Marcelle Desmarais, c.n.d., le 14 janvier. Une rencontre qui fait suite à la session de sensibilisation donnée par le Dr Jeannine Guindon en octobre 88.

L'événement relevait du phénomène social: pas moins de 217 personnes avaient participé à la session de sensibilisation donnée à Saint-Boniface par la psychologue Jeannine Guindon sur les moyens de combattre le stress.

Dans les grandes lignes, le Dr Guindon a expliqué la nécessité de faire appel à ses forces vitales, au nombre de six: la poursuite des buts, le vouloir, l'espérance, la compétence, la fidélité et l'amour.

Selon elle, quand ces forces vitales sont correctement à l'oeuvre, une personne peut conquérir sa vie intérieure et accéder à une autonomie suffisante pour se prendre en main.

Quelque 80 personnes s'étaient rencontrées à la suite de la session de sensibilisation du Dr Guindon en novembre 88. Aujourd'hui, une trentaine de personnes suivent des sessions tous les 15 jours. 10 rencontres au total sont prévues. Il s'agit surtout de femmes. La moyenne d'âge du groupe tourne autour de la cinquantaine.

«Pour un début, c'est très bien»

Commentaire de l'une des organisatrices des sessions, Amanda Desharnais, supérieure de l'Académie Saint-Joseph: «Pour un début, je trouve que c'est très bien».

La soeur S.N.J.M. précise: «Pour suivre la session de Marie-Marcelle Desmarais, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi la session du Dr Guindon, qui avait surtout abordé des généralités. Cette fois, on ira plus dans la pratique de l'actualisation des forces vitales».

La session aura lieu le 14 janvier de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 chez les Missionnaires Oblates au 601, rue Aulneau. Inscription: 20$. Pour les détails: Doris Blanchette, f.d.l.c., 52, rue Taché, Saint-Boniface, R2H 1Z1; téléphone: 233-6656.

Bernard BOCQUEL

La page de BICOLO

OYEZ! OYEZ!
Viens fêter les ROIS avec moi!
Je te parle de cette fête dans ma page.
Viens t'amuser!

Bicolo



LE JOUR DE L'AN À TRAVERS LE MONDE

Il n'y a pas que nous qui fêtons le premier jour de l'année; tous les peuples le font, et souvent, à des dates différentes.

Notre jour du Nouvel An, le premier janvier, nous vient de l'ancienne Rome et c'est César qui l'a fixé. Les habitants nettoyaient alors leurs maisons, et on s'offrait des cadeaux. Tout cela n'a pas changé, et aujourd'hui tous les Occidentaux ont conservé ces habitudes.

Pour les musulmans, le Nouvel An est appelé «Murharram», et sa date change chaque année, car le calendrier arabe compte 364 jours au lieu de 365 comme le nôtre. Le «Murharram» dure dix jours, et dans beaucoup d'endroits, le premier jour donne lieu à une fête solennelle: les hommes ne se rasent pas et portent des vêtements de deuil. Mais le soir venu, tout le monde sort dehors pour se souhaiter la bonne année.

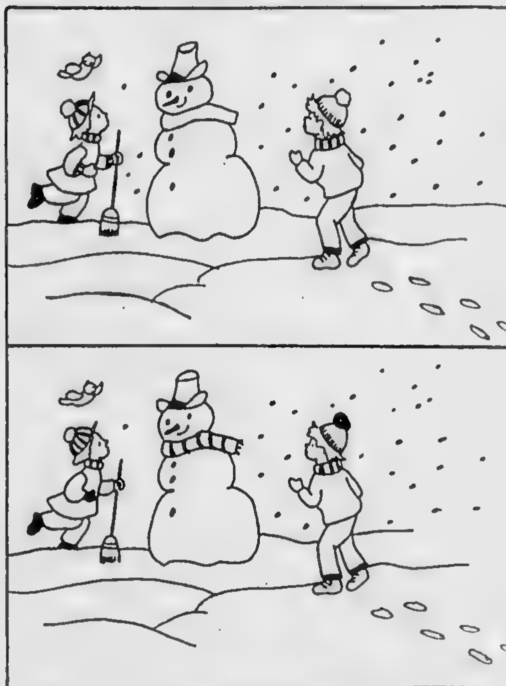
Les Juifs célèbrent le Nouvel An en automne. On pense que c'est parce qu'à cette époque la saison des pluies commence en Palestine, apportant culture et nourriture. La fête dure 8 jours et s'appelle: «Rosh Hashanah», et qui veut tout simplement dire: «Commencement de l'année». On dit qu'au dernier jour de fête, Dieu ferme le livre de Vie de l'année qui vient de finir et en ouvre un nouveau afin d'y consigner le récit de l'année suivante.

Pour les Chinois, la nouvelle année commence le premier jour de la première lune, selon le vieux calendrier chinois, ce qui correspond au début de février. C'est une grande fête, et on l'a préparée pendant tout un mois: on arrange les maisons, on essaie de s'acheter de nouveaux souliers, car commencer l'année de les vieux souliers porterait malchance...

La veille du Nouvel An, toutes les familles de Chine font un banquet. Le lendemain, on paie toutes ses dettes, pour commencer l'année à neuf. Puis, pendant deux semaines, des musiciens se promènent dans les rues, donnant des spectacles. Finalement vient la Fête des Lanternes: des foules se promènent avec des lanternes, formant d'immenses défilés. À la tête de chaque défilé avance un long dragon de papier, porté par plusieurs et qui est symbole de chance. À son passage, les spectateurs allument des feux d'artifice.

Tous les peuples ont des folklores aussi différents qu'intéressants!!!

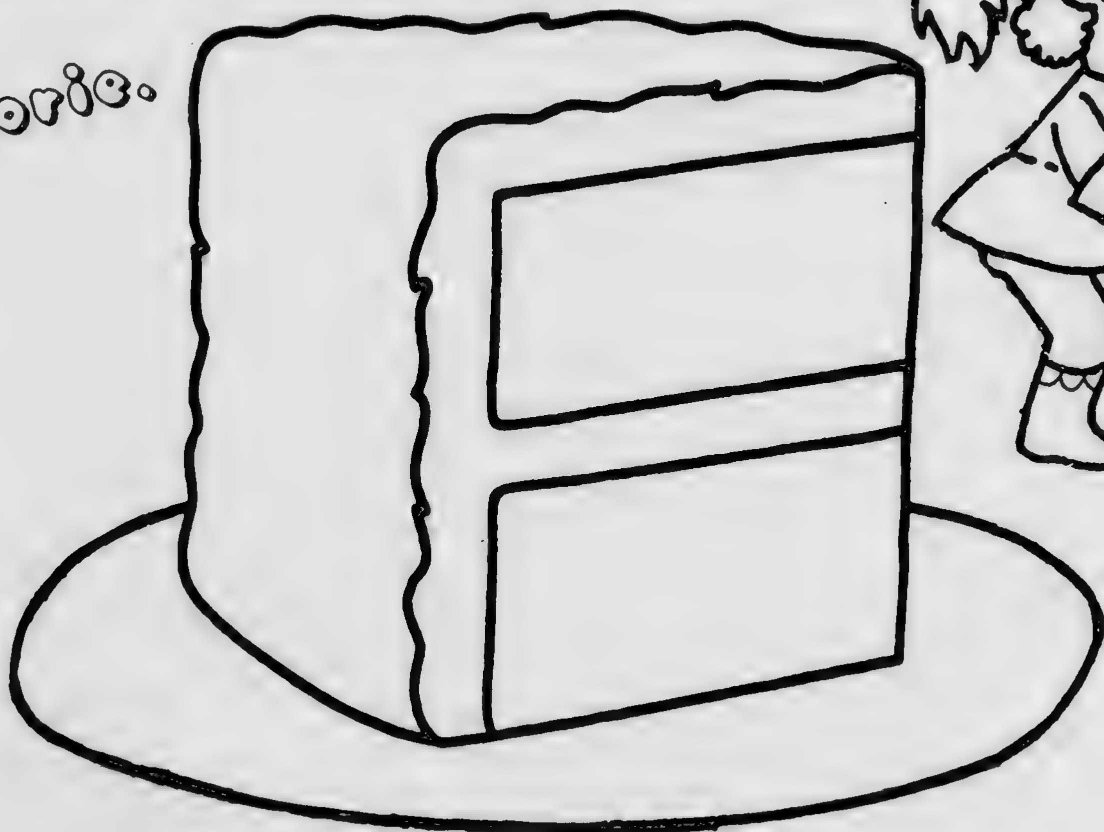
Trouve les 6 erreurs!







Colorie.



Ce petit Lutin a mis son nez dans la cuisine et il veut t'aider à faire une délicieuse recette.

Gâteau au chocolat

½ tasse de beurre (ou de margarine)
2 oeufs
1¼ tasse de cassonnade
1 tasse de café au lait
2 tasses de farine
2 cuil. à thé de poudre à pâte
⅓ tasse de cacao
½ cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de bicarbonate de soude
1 cuil. à thé de vanille.

Crémer le beurre. Ajouter le sucre et les jaunes d'oeufs. Tamiser les ingrédients secs et ajouter au premier mélange en alternant avec le liquide. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Ajouter lentement au mélange. Ajouter la vanille. Faire cuire dans deux moules ronds au four à 325°F pendant 25 à 30 minutes.

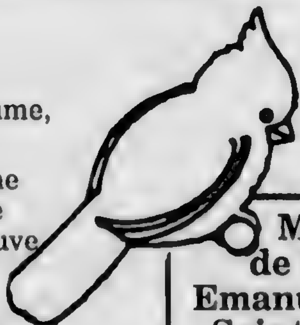
Faire un glaçage au chocolat; en mettre entre les deux gâteaux et recouvrir tout le gâteau.

Le gâteau des Rois

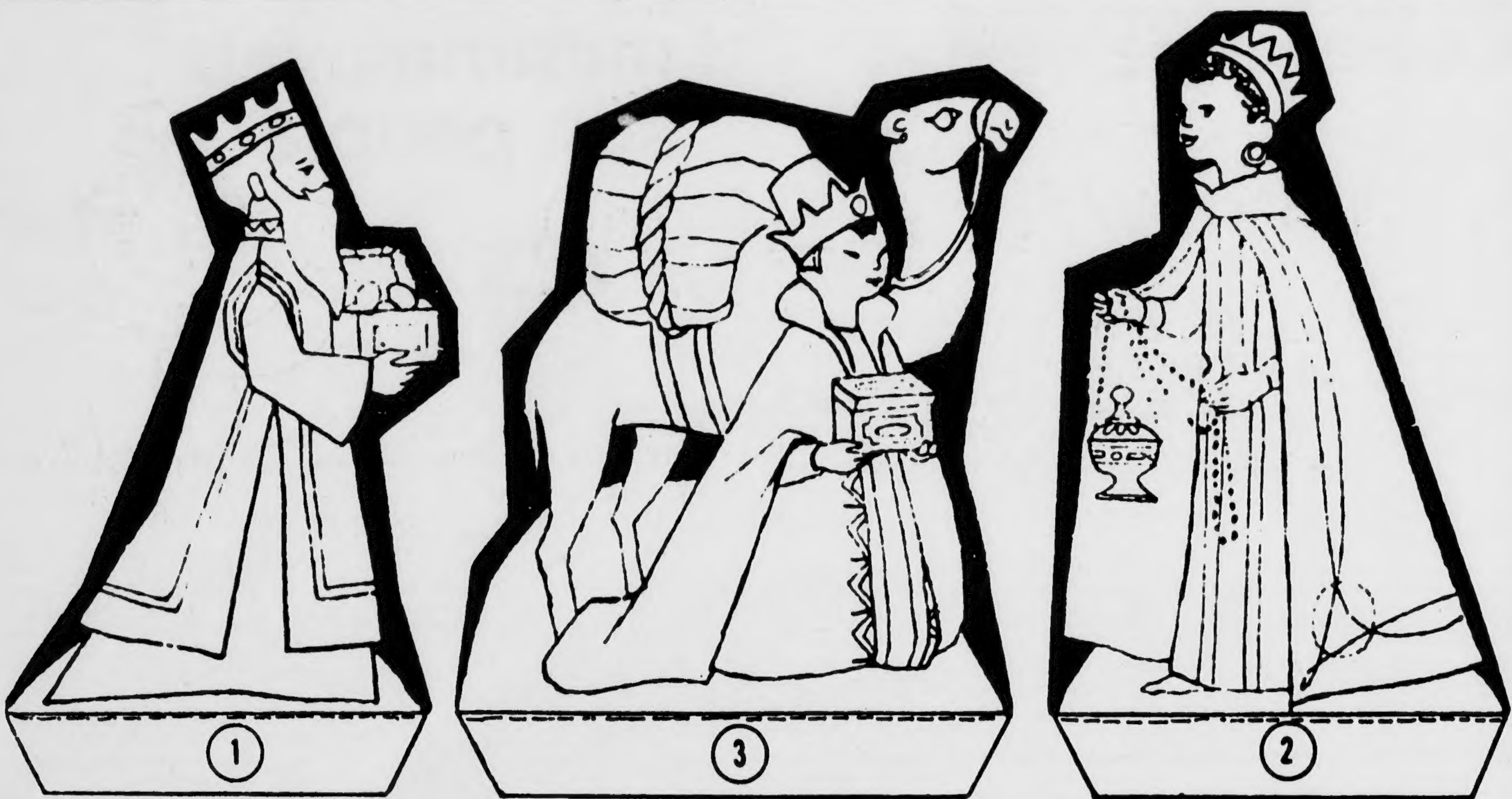
Les Français nous ont légué une belle coutume, le jour des Rois.

La famille et les amis se réunissent pour une fête et manger le «gâteau des Rois». Dans le gâteau une fève est cachée. Celui qui la trouve devient roi ou reine de la fête.

On lui offre une couronne de papier doré. Lorsque le Roi porte son verre à ses lèvres, tout le monde lève son verre et s'écrie: «le Roi boit!»



Membre gagnant de la semaine # 8087
Emanuelle Philippe, 11 ans
Saint-Claude (Manitoba)



Les Mages étaient des savants qui étudiaient les astres.

À la naissance de Jésus, ils reconnurent une étoile qui leur apparut différente. Ils décidèrent de la suivre. Elle les conduisit jusqu'à Bethléem.

L'on fête les Mages le 6 janvier.

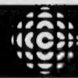
Complète les nom: des trois Rois Mages:
G _ S _ _ R _
M _ L _ H _ _ R
B _ L _ H _ S _ R

Colorie les personnages et colle-les sur du carton mince et découpe à l'entour.

Plie la partie pointillée du bas pour que les Mages puissent se tenir debout. Pose-les près de la crèche.
Il y a aussi de belles coutumes se rapportant à cette fête. Je t'en reparle une autre fois.

télé-horaire hiver

du lundi 9 janvier au dimanche 15 janvier



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
8h00 - TAPE TAMBOUR
8h15 - BOBINO
8h30 - BONJOUR SANTÉ
9h00 - ANGES DU MATIN
10h00 - LA CUISINE DES ANGES
10h15 - INIMINIMAGIMO
10h30 - PASSE-PARTOUT
11h00 - LE NOUVEL ÂGE
12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - DÉMONS DU MIDI
13h15 - AU JOUR LE JOUR
16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 - CE SOIR MANITOBA
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 9 janv.

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

14h15 Dallas

15h15 Le clan Campbell

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
St-Jean-Baptiste affronte St-Paul.

19h00 Ma tante Alice Dernière

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur

22h20 La loi de Los Angeles

23h20 Cinéma
Sa Majesté Douglas. Comédie. Avec Douglas Fairbanks, Lilian Langdon et Marjorie Dow. (amér. 19) (muet).

24h50 Cinéma
La poule mouillée. Comédie. Avec Douglas Fairbanks, Mary Pickford et Charlie Chaplin (amér. 20) (muet).

mar. 10 janv.

11h30 Il était une fois... l'homme

14h15 Cinéma
Les indésirables. Comédie dramatique. Avec Paul Newman, Lee Marvin et Strother Martin. (amér. 72)

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo Club

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h20 Dallas

23h20 Cinéma
Pain, amour et jalousie. Comédie sentimentale réalisée par Luigi Comencini. Avec Gina Lollobrigida, Vittorio de Sica. (it. 54).

merc. 11 janv.

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Origines: Une histoire du Canada Les premières nations.

11h30 Le petit castor

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Les collines de l'espoir (1re de 2) Seuls survivants de l'attaque de leur convoi par les Comanches, deux jeunes et leur cheval Red s'engagent dans la nature sauvage de l'Ouest américain espérant trouver du secours.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 HEBDO

19h00 Laser 33-45

20h00 Le grand remous
L'évolution d'une famille terrienne, principalement à travers le personnage de Jean-Marie Froment, fils de bûcheron qui est devenu un prospère industriel.

20h30 Jeux de société (Début)

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Une belle tigresse. Drame psychologique. Avec Elizabeth Taylor, Michael Caine et Susannah York. (brit. 71)

jeu. 12 janv.

11h30 Les aventures de Virulysse

14h15 Cinéma
La belle garce et le truand. Film d'aventures. Avec Claudia Cardinale, Stanley Baker et Henri Charrière. (fr.-it. 71).

16h30 Traboulidon

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine
(En reprise ce soir à 23h20).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 AUTOROUTE ÉLECTRONIQUE
Anim.: Jean Fontaine.
Réal.: Richard Simoens

19h00 Lance et compte III (2e de 13)

20h00 Démocraties
(Début) (1re de 10) Documentaire explorant les mécanimes qui déterminent les rapports gouvernants/gouvernés dans divers pays, selon des cultures et des ordres sociaux différents. Avec Patrick Watson et Robert Guy Scully.

22h20 Bonjour Docteur

22h50 Comment ça va?

23h20 À première vue

23h50 Cinéma
À l'Ouest, rien de nouveau. Drame de guerre réalisé par Delbert Mann. Avec Richard Thomas, Ernest Borgnine et Patricia Neal. (brit. 80).

vend. 13 janv.

11h30 Légendes du monde
Séries de contes.

14h15 Cinéma
Vij. Drame réalisé par Alexandre Ploutchkov. Avec Léonid Kuralev et Nathalie Varlei (sov.)

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac
En attendant Guy Lafleur.

17h30 À plein temps
C'est pas maman, c'est papa!

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Découverte

19h00 Les grands films
Mon cousin américain. Comédie réalisée par Sandy Wilson. Avec John Wildman, Margaret Langrick, Richard Donat et Jane Mortifee (can. 85)

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 Cinéma
Le Seuil. Drame réalisé par Richard Pearce. Avec Donald Sutherland, Jeff Goldblum, Mare Winningham et John Marley. (can. 81)

sam. 14 janv.

7h30 Passe-Partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 L'échange U.E.R.

11h00 Goya, le soulier qui vole

12h00 Ciné-famille
Nucléa 3000. Film d'animation réalisé par Osamu Tuzuka. (jap.)

14h00 L'univers des sports

15h30 GÉNIES EN HERBE MANITOBA
Reprise.

16h00 La course des Amériques

17h00 Le téléjournal

17h05 Scully rencontre
Inv. Le cardinal Paul-Émile Léger.

18h00 Samedi de rire
Inv. Paul Buissonneau et Pierre Labelle.

19h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Les Canadiens affrontent les Maples Leafs..

21h30 Le téléjournal

21h50 Les nouvelles du sport

22h05 Télé-sélection
La Pourpre et le noir. Drame réalisé par Jerry London. Avec Gregory Peck, Christopher Plummer et Sir John Gielgud. (brit.-it. 83).

dim. 15 janv.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Lucky Luke

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 Parcelles de soleil
Jonas.

10h00 Le Jour du Seigneur
de Miami Beach en Floride.

11h00 Aujourd'hui dimanche.

12h00 La semaine verte

13h00 Les matinées du dimanche
L'opéra pour l'Afrique. Concert organisé au bénéfice de la lutte contre la faim en Afrique et enregistré dans les arènes de Vérone le 18 août 1985.

15h45 Les matinées du dimanche
Vol de rêve. Film d'animation réalisé par Philippe Bergeron et Daniel Thalmann. (can. 82).

16h00 La grande visite

17h00 Second regard

18h00 Le téléjournal

18h02 CE SOIR DIMANCHE
L'actualité de la fin de semaine.
Prés.: Suzanne Kennelly.
Réal.: Léo Dufault

18h30 L'heure Disney

19h30 L'Autobus du showbusiness

20h30 Les beaux dimanches
La dernière demeure de madame Rose. Dramatique de Suzanne Gagnier réalisée par Gilles Senécal. Avec Janine Sutto, Hélène Loiselle, Luc Durand, Jean Petitclerc, Danielle Jean, Jacques Thériault, Nicole Leblanc et Danielle Bergeron.

22h00 Le téléjournal

22h20 Les nouvelles du sport

23h05 Ciné-club
Oedipe Roi. Drame.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pou r tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

VENTE PRIVÉE: Saint-Boniface, maison de 2 chambres à coucher, seulement 11 ans. Pour plus d'information, composez le 237-5410.
356-

FEMME DE MÉNAGE: pour nettoyage de maisons dans la région de Saint-Boniface, anglophone. Composez le 233-3035, demandez Joan.
357-

GARDIENNE BILINGUE: désire garder enfants 2 ans et plus chez elle, plein temps ou demi-temps. Composez le 233-1879.
358-

À VENDRE: Manteau de mouton de perse gris, collet de vison, grandeur 14 ou 14½, en très bon état. Prix 175$. Composez le 237-8344 après 17h.
359-

Il marche avec son peuple

Il est né le 17 janvier 1926, cinquième d'une famille de dix-huit enfants. Fils de cultivateur, il fait ses études à l'école du village, puis au Collège.

Les gens de La Montagne en sont fiers. Les habitants de Bruxelles disent: «C'est un des nôtres».

Au terme de son Bac, il traverse la rue et continue son cheminement au Grand Séminaire de Saint-Boniface.

Sa famille soupire: «Avec l'aide de Dieu, il ira jusqu'au bout».

Ordonné prêtre le 20 mai 1951, il est envoyé auprès des tombeaux de Pierre et de Paul poursuivre sa formation théologique à l'Université Angelicum à Rome.

Et ses confrères s'exclament: «Il a ce qu'il faut!»

De retour en 1954, il contribue pendant dix ans par son enseignement et son dévouement à la formation des futurs prêtres au Grand Séminaire de Saint-Boniface.

Ce qu'en ont dit ses étudiants est perdu dans la nuit des temps.

Ordonné évêque le 8 septembre 1964, il sera un des pères du Concile Vatican II pendant un an, ayant d'abord vécu cette expérience de renouvellement comme théologien expert pendant deux ans.



Claude BLANCHETTE
prêtre

C'est le 7 septembre 1974 qu'il acceptera, par la grâce de Dieu, de s'unir par un lien mystérieux, mais combien réel, à l'Église diocésaine de Saint-Boniface, devenant son cinquième Archevêque.

Successeur des apôtres

Et tout au long de cette nouvelle année, l'Église de Saint-Boniface veut souligner dans la joie et la reconnaissance les vingt-cinq années de ministère épiscopal au service du Peuple de Dieu d'ici de Monseigneur Antoine Hacault.

Un évêque est d'abord et avant tout un don de Dieu à un Peuple. En effet, dans sa grande tendresse, Dieu ne veut pas que les siens soient comme des brebis sans pasteur. Il suscite donc du milieu de ce Peuple une personne qui sera le signe vivant de Sa présence agissante.

Successeur des apôtres, l'évêque est choisi parmi les baptisés pour être, jour après jour, le sacrement du Christ-Tête de son Corps, et ce, en communion avec le collège des évêques.

Il rattache, dans sa personne même, l'Église de Saint-Boniface à l'ensemble des Églises de par le monde et d'une manière toute spéciale à celle que préside le Pape Jean-Paul II.

Marchant avec son Peuple, l'évêque, au nom du Christ Ressuscité, proclame la Bonne Nouvelle du salut, préside à la prière, appelle à la sainteté, célèbre les sacrements, rassemble dans l'unité, ouvre à l'universalité, guide et gouverne par un service désintéressé, encourage, fortifie, aime et sanctifie.

C'est en hommage à ce qu'il est pour nous, que nous voulons célébrer dans l'action de grâce notre évêque et notre pasteur.

Ronald Dupont de Saint-Georges sait calculer les risques

L'hiver appartient au bûcheron

«Être bûcheron, c'est pas de l'ouvrage facile, concède Ronald Dupont de Saint-Georges. C'est une job qui a en masse des scies, c'est bien dangereux».

«Le moulin prend pas du monde local en été pour bûcher, souligne Ronald Dupont. Seulement en hiver. En été, il faut que t'aies une autre job, n'importe quoi que t'es capable de faire».

Le métier de bûcheron demande aussi qu'on soit prêt à tout laisser pour une ou deux semaines à la fois, sans préavis. «Pour trouver le plus gros bois possible, il faut aller bien en-dehors d'ici. C'est trop loin pour voyager tous les jours. Tu suis l'ouvrage».

«On va jusqu'à Kenora, Sioux Lookout, Red Lake, précise le bûcheron. On se bâtit des camps. On part dans des groupes de deux ou trois bûcherons».

Il faut connaître...

«On emmène une cabane pour l'hiver. C'est tout isolé, il y a une petite fournaise. Et on emmène toujours une scie en plus, la chaîne peut casser, on peut manquer de gaz».

«C'est de l'ouvrage dur. Quand t'es tout seul il faut que tu sois capable de tout faire toi-même. Faut que tu connaisses un peu de mécanique, un peu de tout».

«Et en plus, il faut que t'aies quasiment des yeux en arrière de la tête. Tu ne sais jamais quand un arbre peut te tomber dessus».

«Le risque, c'est une partie de la job, remarque Ronald Dupont. Tous ceux qui ont bûché ont passé proche de la mort, au moins une fois. Et il y en a plusieurs qui se font tuer».

Une des trucs du bûcheron, c'est de savoir de quel côté un arbre va tomber. «Ça s'apprend avec l'expérience», note Ronald Dupont.

«N'importe quel arbre a plus de branches d'un côté que de l'autre. D'habitude, c'est du côté sud-est, parce que c'est là que le soleil se lève le matin. C'est de ce côté que l'arbre va tomber, d'habitude. Mais bien sûr, il y a beaucoup d'autres facteurs à considérer».



photo: Colette Brin

L'été le bûcheron prend son mal en patience. Aujourd'hui Ronald Dupont est dans les bois.

L'avantage du métier, d'après Ronald Dupont, c'est une certaine indépendance. «Quand tu travailles pour toi-même dans les bois, c'est toi qui es ton propre boss».

Colette BRIN

Quiz

Quels étaient les noms des Rois mages?

À VOTRE AVIS

1. Comment s'appellent les trois Rois mages?

2. Le sens figuré du mot «séraphin» est-il différent en France et au Canada?

3. Quelle tranche de la population canadienne représentent les aînés?

4. Quelle la bonne orthographe: a) labirynthe, b) labyrinthe, c)labyrinte ou d) labhyrinte?

5. Queile île a donné son nom à Ile-des-Chênes?



6. **Reconnaissez-vous les comédiens sur cette photo du Cercle Molière prise en 1975?**

RÉPONSES

1. Les trois Mages qui, selon l'Évangile, sont venus rendre hommage à l'Enfant Jésus s'appellaient: Melcnior, Gaspard et Balthazar.

2. Oui, le mot «séraphin» prend un sens différent dans chacun des deux pays.

Dans le Petit Robert, on donne au mot séraphin la définition suivante (au sens figuré): «C'est un vrai séraphin; un ange».

Au Canada, depuis l'arrivée du personnage de Claude-Henri Grignon, Séraphin Poudrier, un «séraphin», c'est un «gratteux», un avare.

3. En 1986, il y avait près de 2,7 milliards de Canadiens âgés de 65 ans et plus, soit 75% de plus qu'en 1966.

Toujours en 86 (les dernières statistiques), ce groupe représentait 11% de la population.

4. La bonne orthographe est: b) labyrinthe.

5. L'origine du nom du village d'Ile-des-Chênes est en quelque sorte métaphorique. Il ne s'agit pas d'une bande de terre entourée d'eau, mais d'un bois au milieu des prairies.

6. Les comédiens dans cette production de L'avare en 1975 au Cercle Molière étaient: Pierre Bayard, Jean-Louis Hébert et Jean-Guy Roy.

Compilé par Daniel Tougas

Tu connais la dernière?

Athanase chez le dentiste demande: «Docteur, enlevez-moi cette grosse dent sans la geler».

«Sans la geler, êtes-vous bien sûr?»

«Oui, elle m'a tellement fait souffrir que c'est à son tour de souffrir».

Laissons parler les étiquettes

Avez-vous lu une bonne étiquette précise dernièrement? Sinon, vous ratez une occasion d'en savoir davantage sur la nourriture que vous achetez.

Lillian Peirson, économiste ménagère, dit qu'un acheteur averti doit lire, comprendre et se servir des renseignements qui figurent sur les étiquettes des produits préemballés pour faire un choix plus éclairé.



photo: Philippe Descamps

Qu'est-ce que cela veut dire «meilleur avant»?

Les étiquettes sur les produits alimentaires doivent indiquer:

• le nom commun du produit et son style. Exemple: maïs en crème ou à grains entiers

• la quantité nette

• le nom et l'adresse du fabricant ou du distributeur. Elles doivent aussi indiquer:

• la liste des ingrédients, qui doivent être énumérés par ordre décroissant de leur proportion. Ainsi vous saurez si un «ragoût de boeuf» contient plus de légumes que de viande.

• additifs, tels que vitamines et minéraux, sel ou sucre. Remarquez que le sucre peut être identifié comme sucrose, glucose, dextrose, fructose et sucre inverté. Si un produit alimentaire contient un arôme artificiel, l'étiquette doit l'indiquer clairement. Même si il y a la vignette du produit naturel imité, il ne faut pas déduire que le produit en contient sans lire l'étiquette.

• la qualité ou la catégorie - Canada de Fantaisie, Canada de choix et Canada Standard se réfèrent aux caractéristiques physiques du produit et non à la valeur nutritive. Sachez les reconnaître pour utiliser la catégorie qui convient à vos besoins.

• nom ou marque de commerce - la désignation employée par une entreprise pour distinguer ses produits de ceux d'un compétiteur.

• l'inscription «Meilleur avant», suivie d'une date, indique le degré de fraîcheur. Elle figure sur les produits alimentaires périssables préemballés dont la durée de conservation est de 90 jours ou moins (à l'exception des fruits et des légumes frais). Avant cette date, le produit est à son meilleur; APRÈS la date indiquée, le produit est encore comestible, mais pas aussi frais.

• symbole rond portant la mention CANADA ou CANADA APPROUVÉ - sur la viande, la volaille et leurs produits. Ce symbole vous indique que le produit a été inspecté. Il n'a rien à voir avec la catégorie.

La loi sur l'étiquetage protège le consommateur et peut l'éclairer dans ses emplettes. Peirson déclare qu'il faut utiliser l'information sur les étiquettes à notre avantage.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

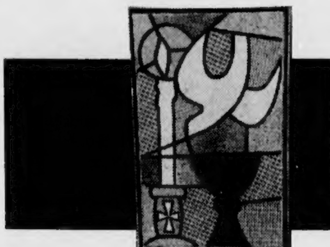
SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

La Liberté **Graphiq**
Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823

Depuis 1910



LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...



AURÈLE DUPUIS
agent d'immeubles avec
SHERLOCK HOMES
(204) 237-8878
118, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T2

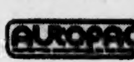
DURHAM
ALTERATIONS & REPAIRS
Nos spécialités:
• Salles de jeux
• Salles de bain • Armoires de cuisine • Garages
On est à votre service!
Omer et Gilles Robidoux
Tél.: 256-7411/256-3361
39, baie Durham
Winnipeg R2J 1T9

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ASSUREURS



Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



Neil's Violin Repairs Ltd.
Réparation, service et vente de tous genres de violons et de quitares
257-5456
Noël •
237-3112
• Paul •

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436



Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière

Voyageur
AUTO LEASING & RENTAL
Vente de voitures neuves ou usagées
Réparations de tous genres.
Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée